

LE MONDE GREC (510-362 av. J.-C.).

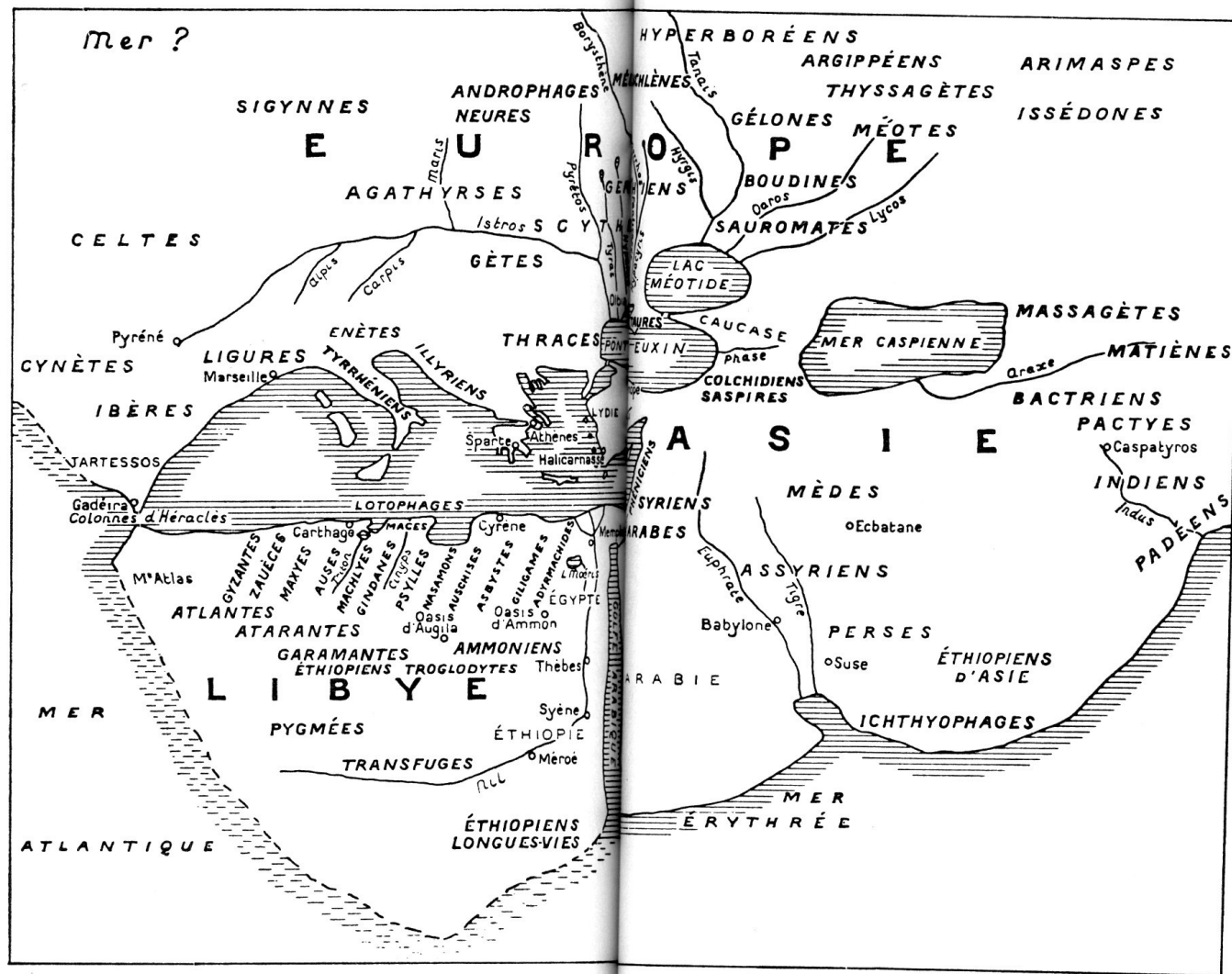
Chapitre II.

**Grecs & Barbares, guerres &
paix (510-432 av. J.-C.).**

Introduction. Le monde connu des Grecs au début de l'époque « classique » (fin VI^e-début V^e siècle av. J.-C.).

« Je ris de voir tant de gens nous donner des représentations du monde qui ne contiennent jamais la moindre explication raisonnable : on nous montre le fleuve Océan qui enserme une terre parfaitement ronde, comme faite au tour, et l'on donne les mêmes dimensions à l'Asie et à l'Europe ! Je veux indiquer en quelques mots la grandeur respective de ces contrées, et leur configuration générale. »

HERODOTE, *Enquêtes* IV, 36.



I. LE MONDE CONNU D'HÉRODOTE

Coupe attique, v.480 av.
J.-C.

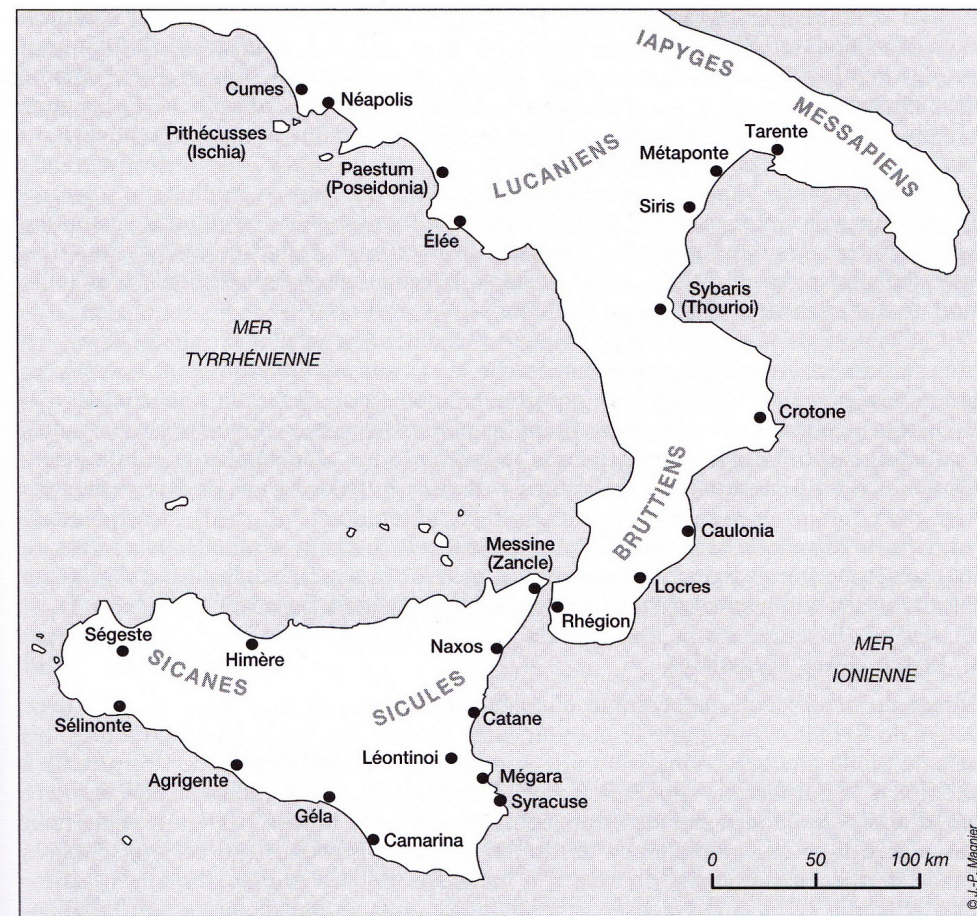


*Pourquoi la relation Grecs/Barbares
expliquent-elles le fonctionnement du
monde grec entre 510 et 432 av. J.-C. ?*

I- 510-490 : le monde grec à un tournant.



A- 510 av. J.-C. : le tournant du
monde grec en Occident.



1	[...] les Grecs avaient fondé Sybaris en Italie ; [...] les occupants qui exploitaient un territoire étendu et fertile, acquirent d'importantes richesses; accordant généreusement le droit de cité, ils firent tant de progrès qu'ils passèrent pour bien plus puissants que les autres habitants de l'Italie, et leur abondante population leur assura une telle supériorité numérique que la cité comprit trois cent mille citoyens. Or
5	ils eurent un chef populaire, Télés, qui accusait les personnalités les plus importantes; il convainquit les Sybarites de bannir les cinq cents citoyens des plus riches et de confisquer leurs biens. Les bannis se rendirent à Crotone et cherchèrent refuge auprès des autels de l'agora ; Télés dépêcha des ambassadeurs à Crotone, sommée de choisir entre la restitution des bannis et l'acceptation de la guerre. [...]. Le conseil et le peuple étaient embarrassés; au début la majorité penchait pour la livraison des
10	suppliants, compte tenu de la menace de guerre; puis, quand le philosophe Pythagore eut conseillé de les préserver, ils changèrent d'avis et choisirent la guerre pour la sauvegarde des suppliants. Sybaris lança contre eux 30 000 hommes, en face Crotone en aligna 100 000, sous les ordres de l'athlète Milon qui, grâce à sa force sans égale, provoqua le premier un mouvement de fuite dans les rangs adverses. Cet homme, six fois vainqueur à Olympie, aussi brave guerrier qu'il était bon athlète,
15	s'avança au combat, dit-on, ceint des couronnes olympiques et portant les attributs d'Hercule, la peau de lion et la massue; auteur de la victoire, il gagna d'admiration de ses concitoyens. Telle était la colère des Crotoniates qu'ils ne voulurent faire aucun prisonnier : ils tuèrent tous les fuyards tombés en leurs mains; la plupart des Sybarites furent massacrés, leur ville fut mise à sac et
19	complètement dépeuplée. [...].
DIODORÉ DE SICILE XII, 9-10, 1-3.	

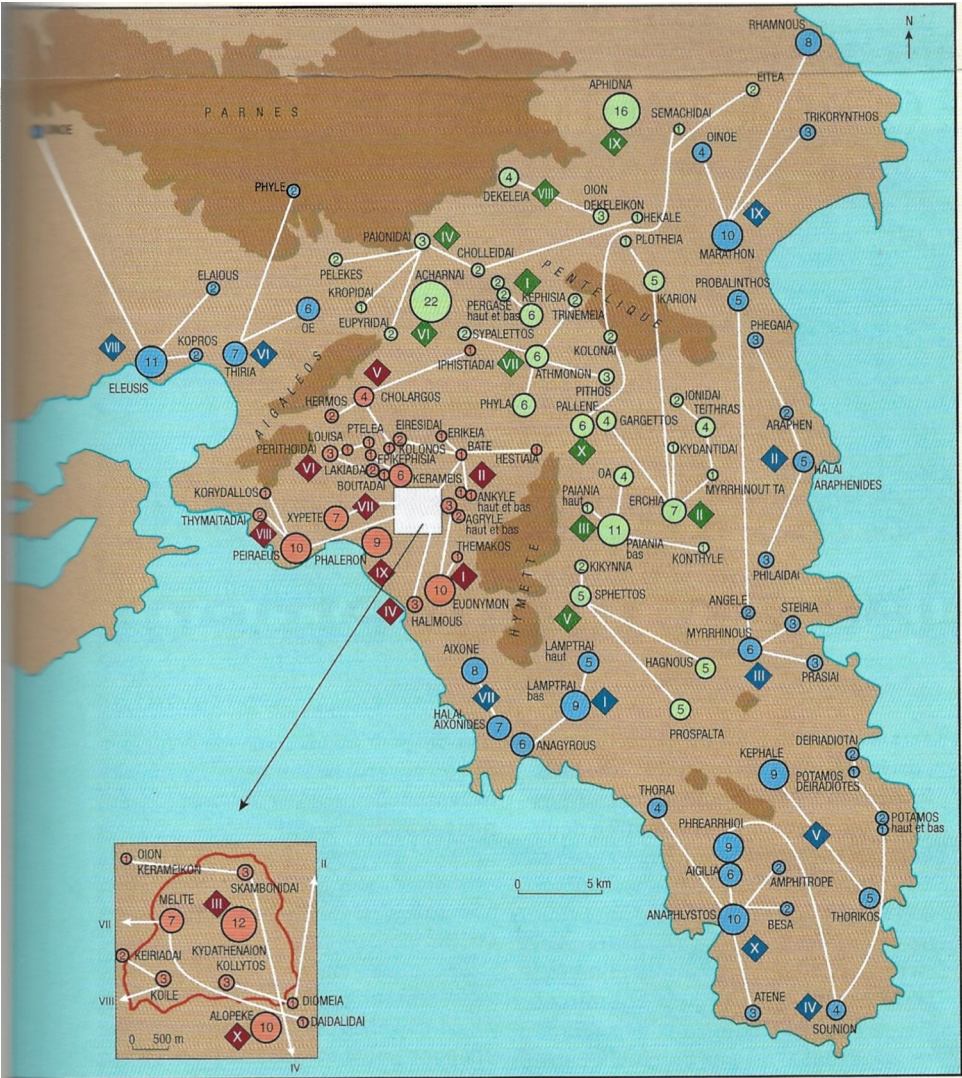
1	Dorieus au contraire brillait en tête des jeunes gens de sa génération et pensait bien que le trône [de Sparte] lui reviendrait, en raison de sa valeur. [...] Arrivé près du Cinyphos, au bord du fleuve, il s'établit là, dans la plus belle région de la Libye [...] Avec l'expédition qu'il avait menée en Libye, Dorieus se rendit sur les côtes de l'Italie. A cette époque, disent les Sybarites, avec leur roi Télés, ils s'apprétaient à
5	marcher contre Crotone et les Crotoniates affolés demandèrent à Dorieus un secours qu'ils obtinrent :
6	avec eux, Dorieus marcha contre Sybaris et prit la ville.
HERODOTE, <i>Enquêtes</i> V, 42-45.	

B- 510 av. J.-C. : le tournant
démocratique d'Athènes.

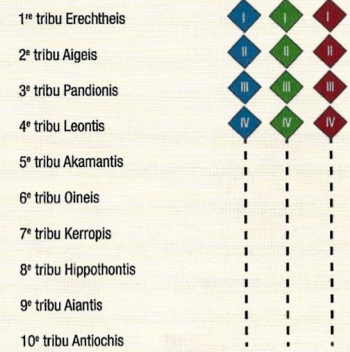
1 Hipparque, fils de Pisistrate et frère du tyran Hippias, [...] fut tué par Aristogiton et
Harmodios, tous les deux d'une famille originaire de Géphyra ; après quoi, les Athéniens
subirent pendant quatre ans un régime despotique encore plus sévère qu'auparavant. [...]
Hippias les gouvernait et la mort de son frère l'avait exaspéré contre les Athéniens. Or les
5 Alcéméonides, des Athéniens d'origine qui avaient quitté la ville pour fuir les Pisistratides,
[...] pendant leur séjour à Delphes gagnèrent à prix d'or la Pythie pour lui faire donner aux
Spartiates, chaque fois qu'ils viendraient pour al consulter à titre officiel ou privé, l'ordre de
libérer Athènes. Les Lacédémoniens, qui recevaient toujours la même réponse, envoyèrent
l'un de leurs concitoyens les plus distingués, Anchimolios fils d'Aster, à la tête d'une
10 expédition pour chasser d'Athènes les Pisistratides [...].
Déjà puissante, Athènes le devint plus encore lorsqu'elle fut délivrée de ses tyrans. Deux
hommes s'y trouvaient au premier rang : Clisthène, un Alcéméonide, l'hoimme, dit-on, qui
avait acheté la Pythie, et Isagoras fils de Tisandre, d'une maison illustre, mais dont je ne
saurais indiquer l'origine [...]. Les deux hommes se disputèrent le pouvoir, et Clisthène
15 vaincu se tourna du côté du peuple. Ensuite, à la place des quatre tribus primitives, il en créa
dix nouvelles [...]. Par là, Clisthène suivait, il me semble, l'exemple de son aïeul maternel
Clisthène, le tyran de Sicyone.



ARISTOGITON ET HARMODIOS SCULPTÉS PAR KRITIOS ET NÉSÍOTÉS
 COPIE D'ÉPOQUE ROMAINE EN MARBRE D'UN BRONZE GREC, 477-476 AVANT J.-C., H. 2,2 M, NAPLES, MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE
 © AKG-Images/Mondadori Portfolio/Luciano Pedicini



LA RÉORGANISATION POLITIQUE DE L'ATTIQUE PAR CLISTHÈNE EN 508-507 AVANT J.-C.



Carte établie d'après John S. Traill (*American School of Classical Studies at Athens*).
 Réalisation : François Bonjour, *Documentation photographique*
 © Dila, Paris, 2016

Athènes: une démocratie directe.

Des « NON-CITOYENS » : **90% de la population.**

DEMOS (= ensemble des citoyens)

L'Ecclesia = l'assemblée du peuple, au moins 6000 citoyens, vote les lois.

La Boule = le Conseil,
propose les lois

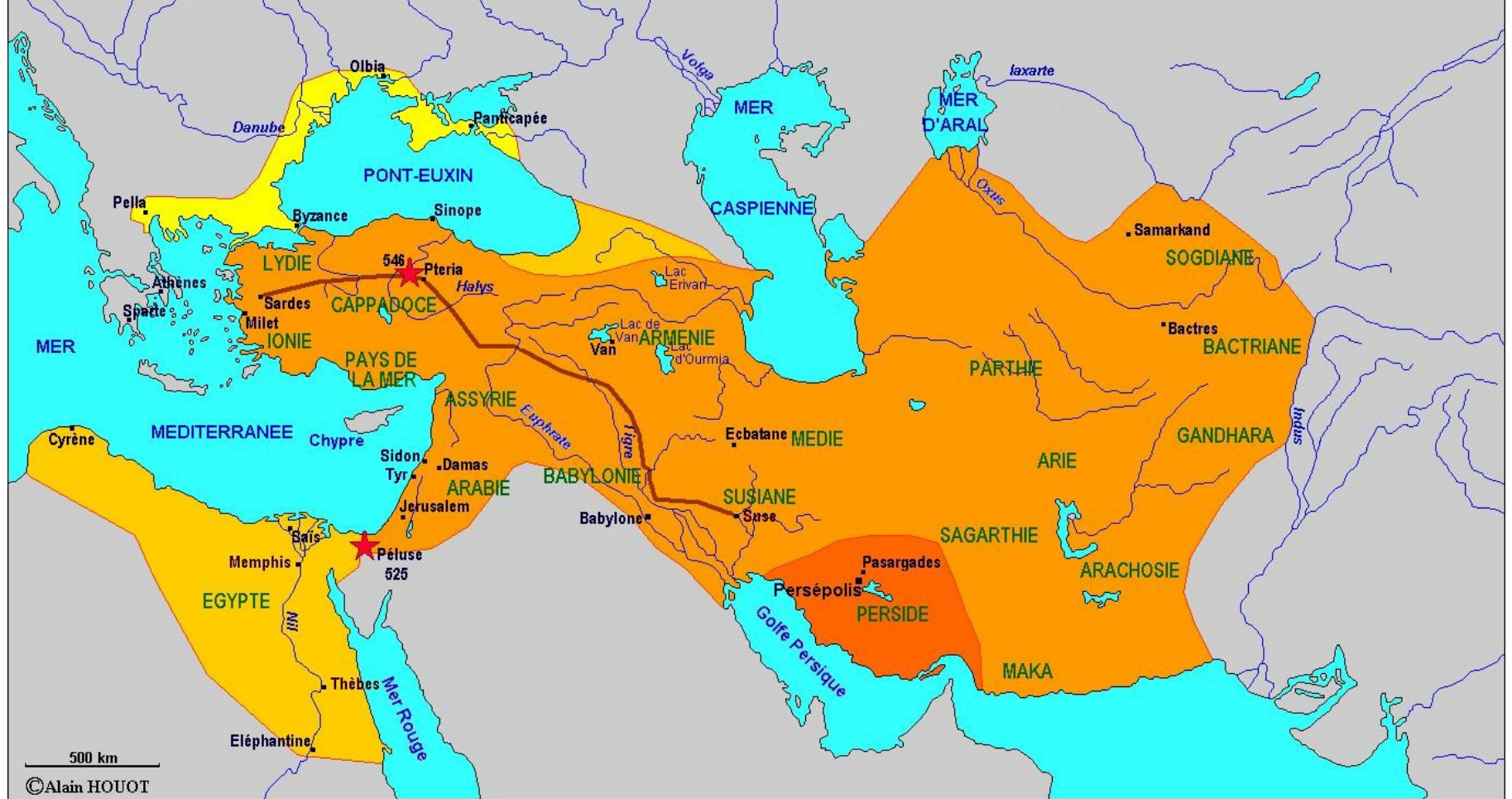
L'Héliée = le tribunal,
exerce la justice.

Des magistrats =
exécutent les lois,
en général par
groupe de 10.



Coupe attique à figures rouges (V^e siècle av. J.-C.). Kunsthistorisches Museum, Vienne.

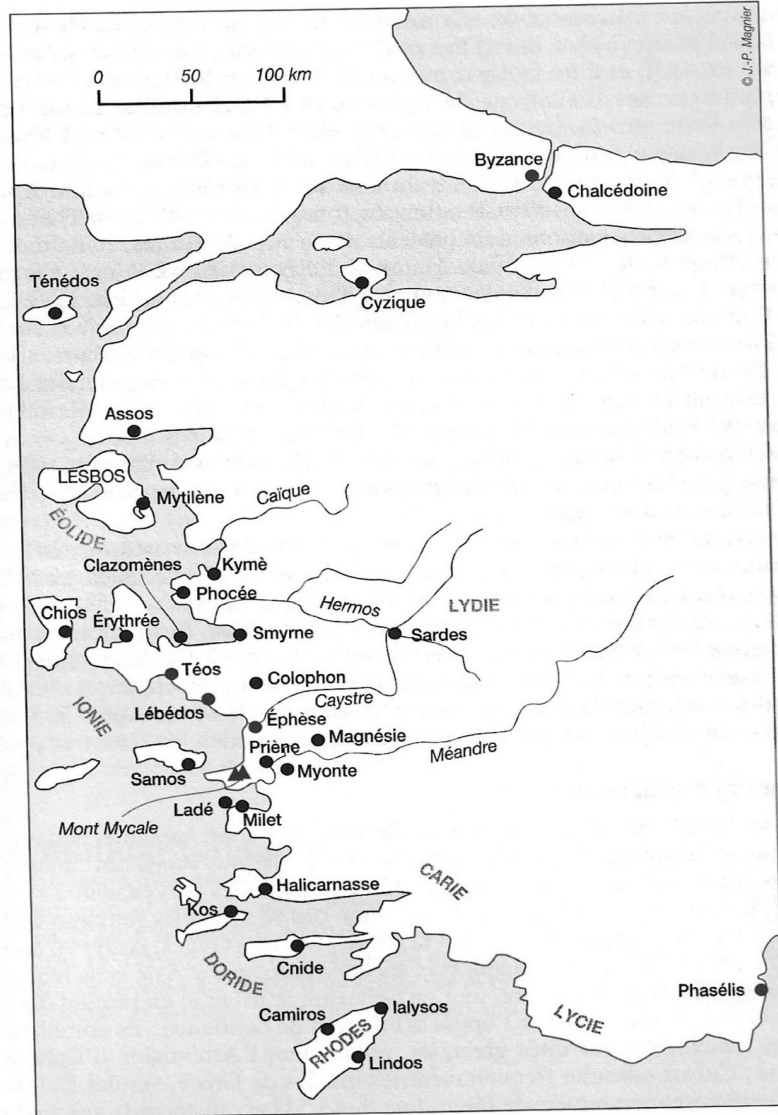
C- Et en Orient : le tournant
achéménide.



L'EMPIRE PERSE du VI^e au IV^e siècle av. J-C

- Royaume de Cyrus en 566
- extension sous Cyrus (jusqu'en 528)
- conquêtes de Cambyse (525 - 522)
- conquêtes de Darius Ier (521 - 486)

- SOGDIANE nom des Satrapies (d'après Hérodote)
- route royale
- ★ bataille

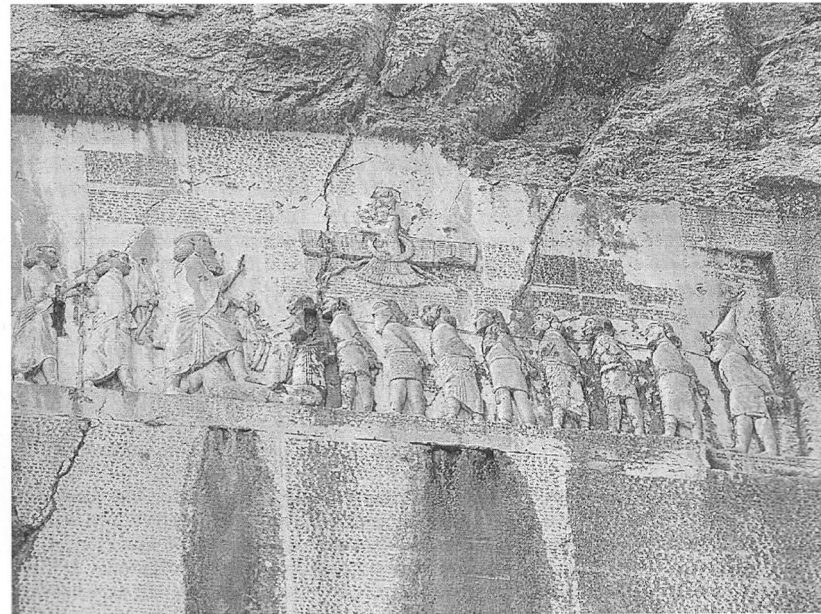


La Grèce d'Asie

Darius I^{er} et les grecs de Ionie.

- 1 [1] Je suis Darius, le Grand Roi, le roi des rois, le roi en Perse, le roi des peuples, le fils de Vištaspas, le petit-fils d'Arsamès, l'Achéménide. [...]
- [6] [Voici les (habitants des) pa]ys [qui] ont dit (être) les miens, par le fait d'Uramazda j'exerce la royauté sur eux : les Perses, et les Élamites, et les Babyloniens, et les Assyriens, et
- 5 les Arabes et les Égyptiens, et les gens (du Pays-)de-la-Mer, et les Sardiens, **et les Grecs Ioniens**, et les Mèdes, et les Arméniens, et les Cappadociens, et les Parthes, et les Drangiens, et les Ariens, et les Chorasmien, et la Bactriane, et les Sogdiens, et la [---]sanna, et les Saces, et la Sattagydiene, et l'Arachosie et le Makka, (soit) un total global [de 23] pays.
- [7] Ces peuples qui m'obéissaient, grâce à Ahuramazda, ils étaient mes serviteurs, ils
- 10 m'apportaient un tribut ; ce qui leur était dit de ma part, que ce soit de nuit ou de jour, ils le faisaient.

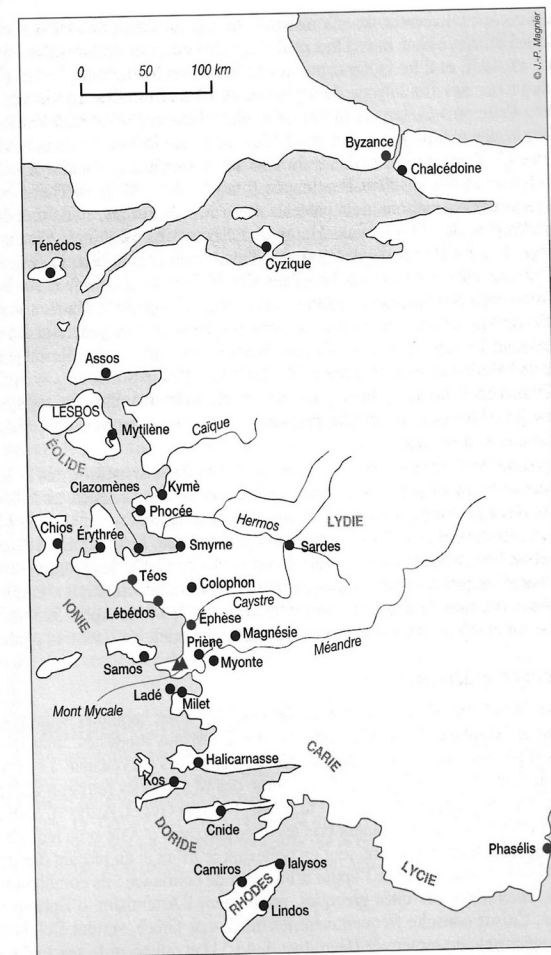
Inscription de Darius I^{er} à Béhistoun.



1 Donc Aristagoras, tyran de Milet, vint à Sparte [...]. A l'audience qui lui fut accordée il se
présenta, disent les Spartiates, muni d'une tablette en bronze qui portait gravée la carte de la
terre tout entière avec toutes les mers et tous les fleuves. Voici le discours qu'il tint à
Cléomène [le roi spartiate] au cours de cette entrevue : « Cléomène, ne sois pas étonné de
5 ma hâte à me rendre ici. Voici la situation : les fils des Ioniens sont esclaves au lieu d'être
libres, opprobre et deuil immense pour nous, et pour vous surtout entre tous les Grecs, pour
autant que vous êtes les premiers d'entre eux. Aujourd'hui donc, au nom des dieux de la
Grèce, arrachez les Ioniens, vos frères, à leur esclavage. La chose vous est facile : les
Barbares sont de mauvais soldats et vous avez vous-mêmes portés à son comble la valeur
10 guerrière. [...] »

Repoussé de Sparte, Aristagoras partit pour Athènes [...]

HERODOTE, *Enquêtes* V, 49-55.



La Grèce d'Asie

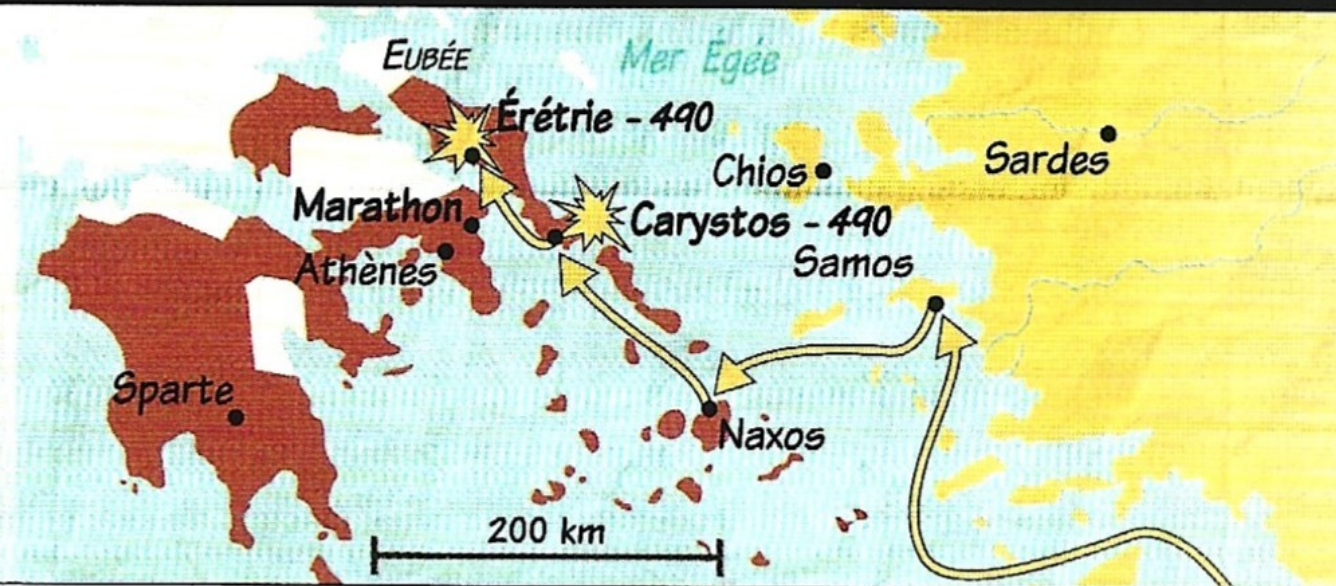
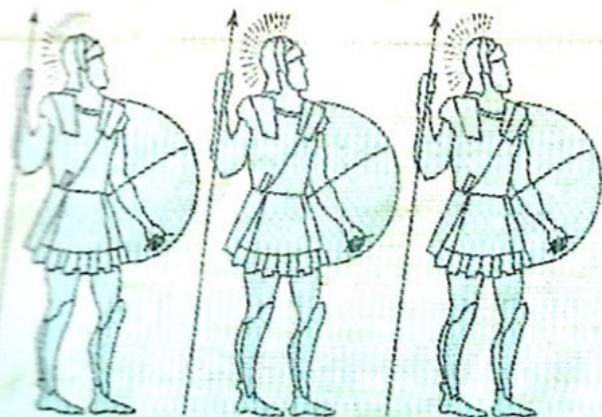
II- 490-479 : les Guerres Médiques.

A- Les guerres contre les Barbares.

LA RÉVOLTE DE L'IONIE (499 À 494 AVANT JÉSUS-CHRIST)



 Territoire des cités grecques
alliées contre les Perses



La bataille de Marathon d'après Hérodote VI, 102-117.

1	CIX. Les généraux athéniens n'étaient point d'accord; les uns ne voulant pas qu'on combattît, parce qu'ils étaient en trop petit nombre; les autres et surtout Miltiade, étant d'avis qu'on donnât la bataille. Les généraux étaient donc partagés, et le pire des deux avis allait prendre le dessus, lorsque Miltiade s'adressa au polémarque. Le polémarque s'élit par le suffrage des fèves; il donne sa voix le onzième, et
5	suivant un ancien règlement, elle est d'un poids égal à celle des généraux. [...] CX. Le polémarque [Callimaque] [...] joignit sa voix à celle de Miltiade, et la bataille fut résolue. [...] CXI. Quand il fut venu, les Athéniens se rangèrent en bataille en cet ordre : Callimaque se mit à la tête de l'aile droite, en vertu d'une loi qui ordonne chez les Athéniens que le polémarque occupe cette aile. Après le polémarque, les tribus se suivaient, chacune suivant le rang qu'elle tenait dans l'État, et sans
10	laisser d'intervalle entre elles. Les Platéens étaient les derniers, et à l'aile gauche. [...] Au premier signal, les Athéniens franchirent en courant cet espace. Les Perses, les voyant accourir, se disposèrent à les recevoir; mais remarquant que, malgré leur petit nombre et le défaut de cavalerie et de gens de trait, ils se pressaient dans leur marche, ils les prirent pour des insensés qui couraient à une mort certaine. [...] mais les Athéniens les ayant joints, leurs rangs serrés, firent des actions mémorables. [...]
15	CXVII. Il périt à la journée de Marathon environ six mille quatre cents hommes du côté des barbares, et cent quatre-vingt-douze de celui des Athéniens.

↓ Deux phalanges s'affrontant

Vase Chigi, vers 640 av. J.-C.,
musée national de la Villa Giulia, Rome.



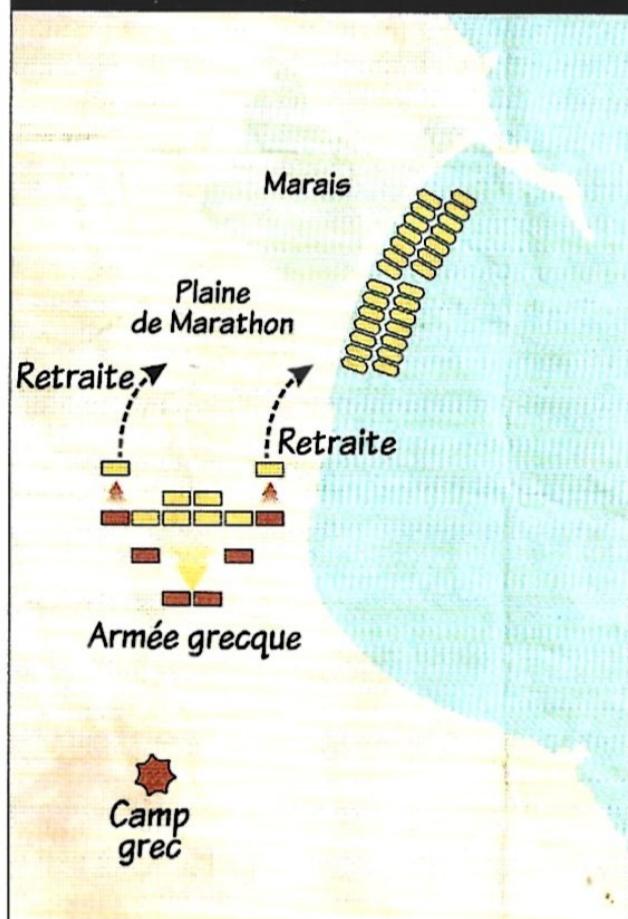
La bataille de Marathon d'après Hérodote VI, 102-117.

1	CIX. Les généraux athéniens n'étaient point d'accord; les uns ne voulant pas qu'on combattît, parce qu'ils étaient en trop petit nombre; les autres et surtout Miltiade, étant d'avis qu'on donnât la bataille. Les généraux étaient donc partagés, et le pire des deux avis allait prendre le dessus, lorsque Miltiade s'adressa au polémarque. Le polémarque s'élit par le suffrage des fèves; il donne sa voix le onzième, et
5	suivant un ancien règlement, elle est d'un poids égal à celle des généraux. [...] CX. Le polémarque [Callimaque] [...] joignit sa voix à celle de Miltiade, et la bataille fut résolue. [...] CXI. Quand il fut venu, les Athéniens se rangèrent en bataille en cet ordre : Callimaque se mit à la tête de l'aile droite, en vertu d'une loi qui ordonne chez les Athéniens que le polémarque occupe cette aile. Après le polémarque, les tribus se suivaient, chacune suivant le rang qu'elle tenait dans l'État, et sans
10	laisser d'intervalle entre elles. Les Platéens étaient les derniers, et à l'aile gauche. [...] Au premier signal, les Athéniens franchirent en courant cet espace. Les Perses, les voyant accourir, se disposèrent à les recevoir; mais remarquant que, malgré leur petit nombre et le défaut de cavalerie et de gens de trait, ils se pressaient dans leur marche, ils les prirent pour des insensés qui couraient à une mort certaine. [...] mais les Athéniens les ayant joints, leurs rangs serrés, firent des actions mémorables. [...]
15	CXVII. Il périt à la journée de Marathon environ six mille quatre cents hommes du côté des barbares, et cent quatre-vingt-douze de celui des Athéniens.

LA BATAILLE DE MARATHON (VERS LE 11 AOÛT 490)



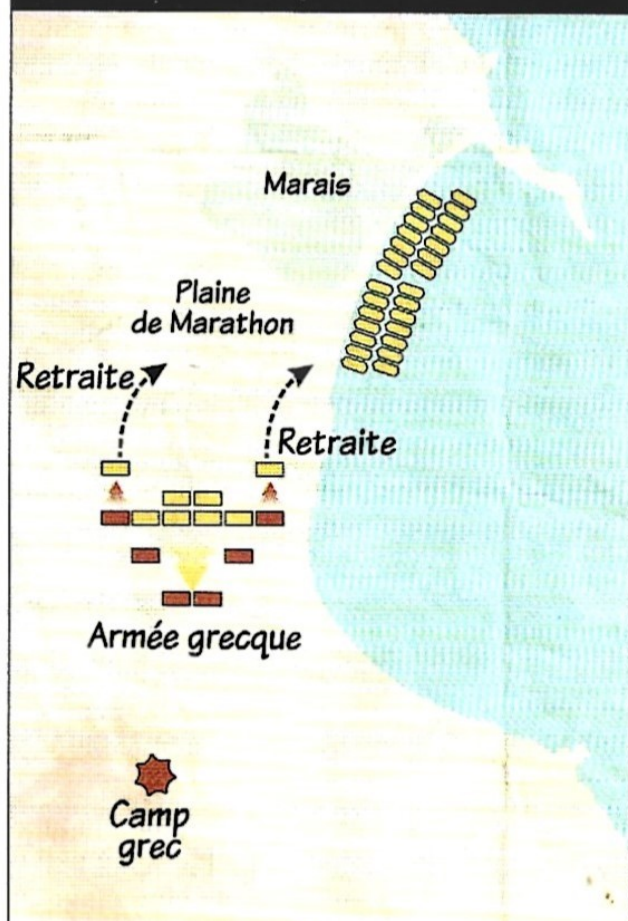
UN DÉBUT D'AFFRONTEMENT INDÉCIS...



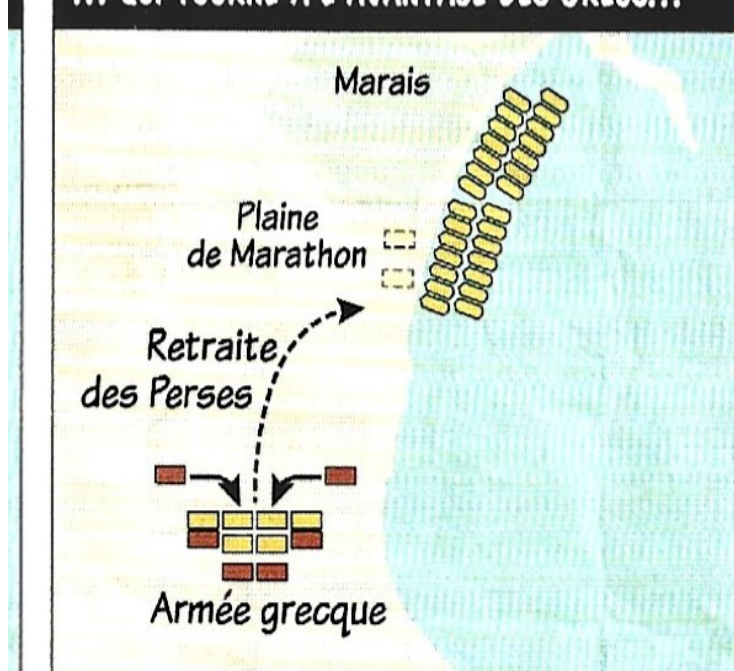
LA BATAILLE DE MARATHON (VERS LE 11 AOÛT 490)



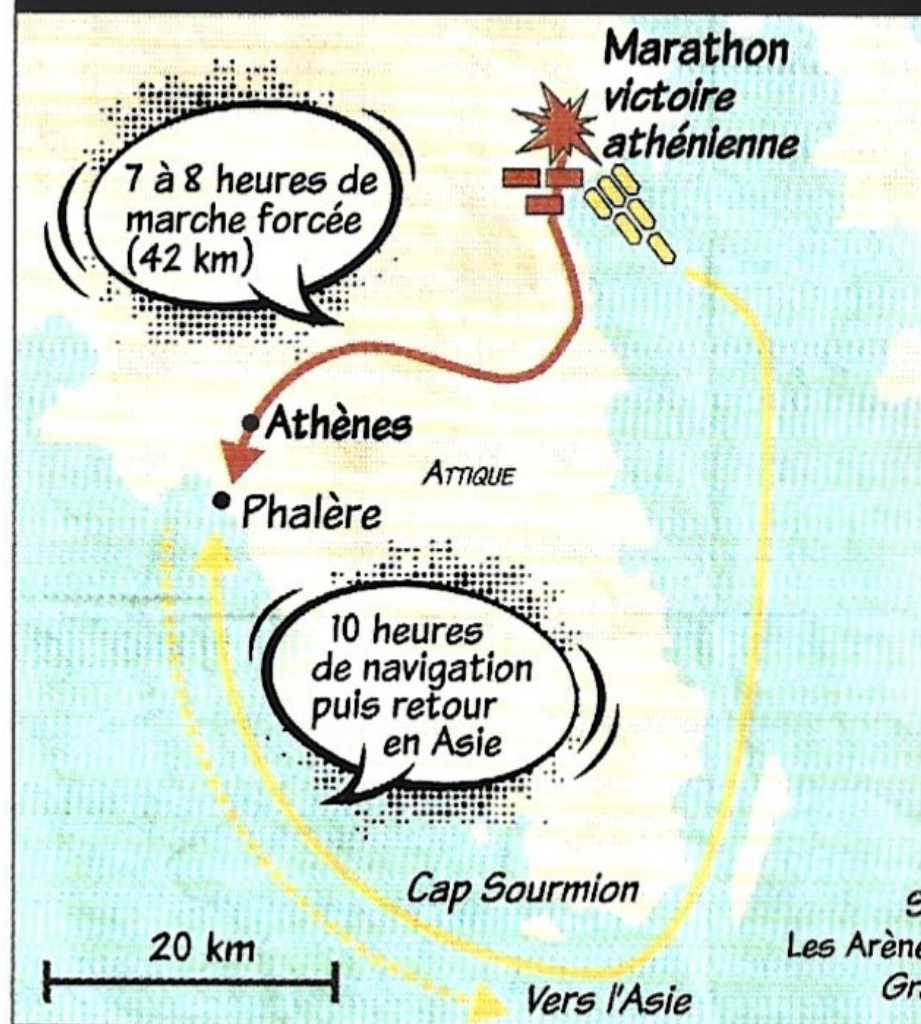
UN DÉBUT D'AFFRONTEMENT INDÉCIS...



... QUI TOURNE À L'AVANTAGE DES GRECS...

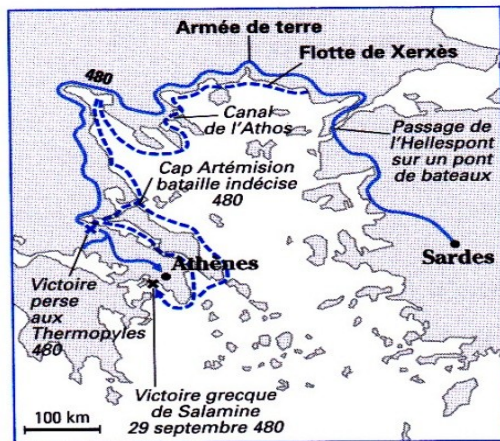


UNE COURSE POUR ATTEINDRE ATHÈNES EN PREMIER



PAUSANIAS (II^e s. ap. J.-C.), Description de la Grèce I, 32, 3-4.

« 3- [...] Marathon est à une égale distance d'Athènes et de Carystos, ville de l'Eubée ; c'est là qu'abordèrent les Barbares quand ils envahirent l'Attique ; ils y furent défaits, et perdirent même quelques uns de leurs vaisseaux en se retirant. Les Athéniens qui furent tués en cette occasion, *ont été enterrés à Marathon même*, et des cippes placés sur leurs tombeaux indiquent le nom de chacun d'eux, et *celui de leurs tribus*. Un tombeau particulier a été érigé aux Béotiens de Platées, et un autre aux esclaves qui combattirent pour la première fois en cette occasion. 4. Miltiade, fils de Cimon, a aussi son tombeau à part [...]. »



Seconde guerre médique

HÉRODOTE VIII, 190 ; IX, 17-122.

DIODORE, XI, 28-36.

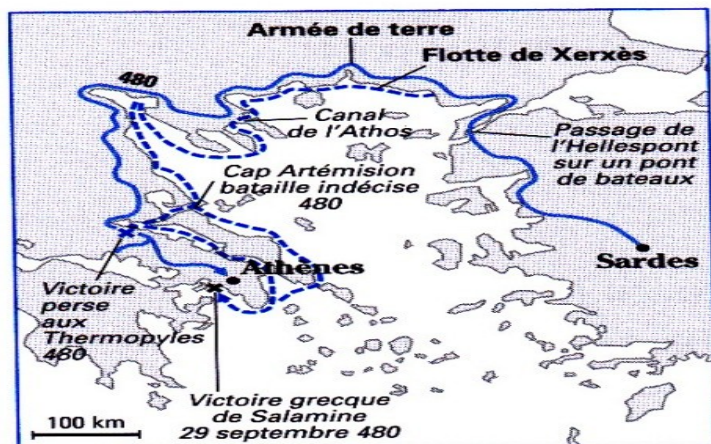


Replis et défaites des Perses

Le navire de guerre athénien : la trière

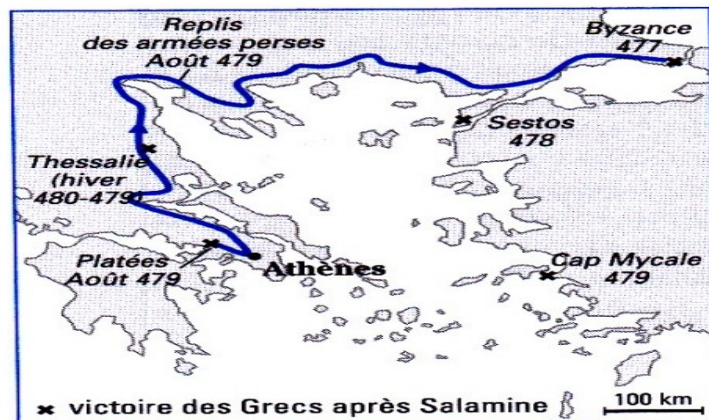
(Bas-relief du V^e siècle av. J.-C., appelé « relief Lennmand ». Musée de l'Acropole, Athènes.)



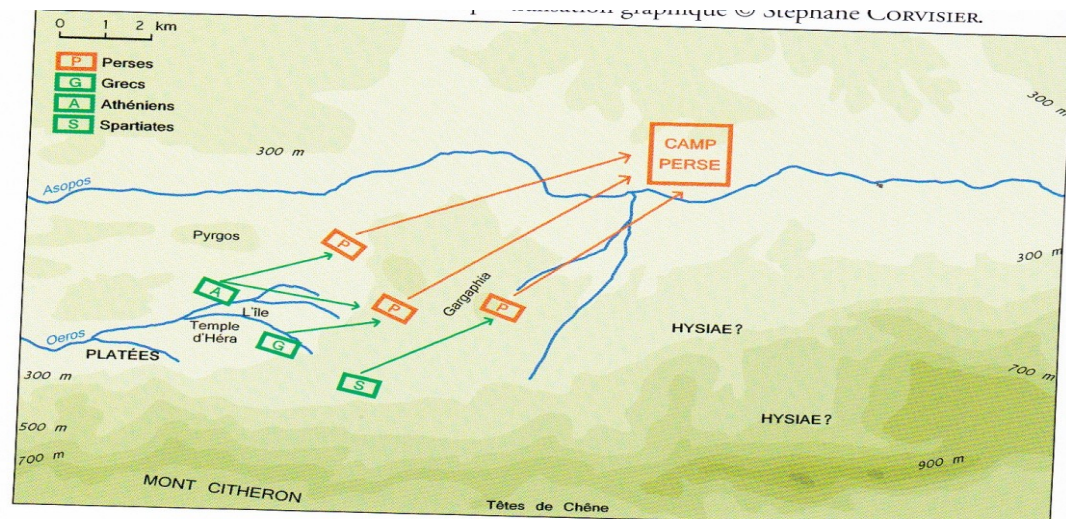
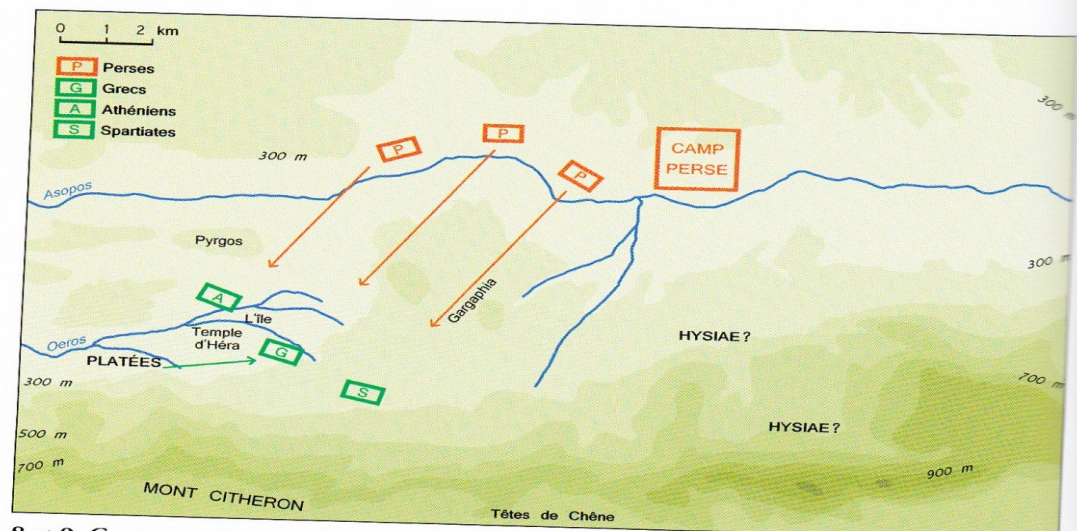


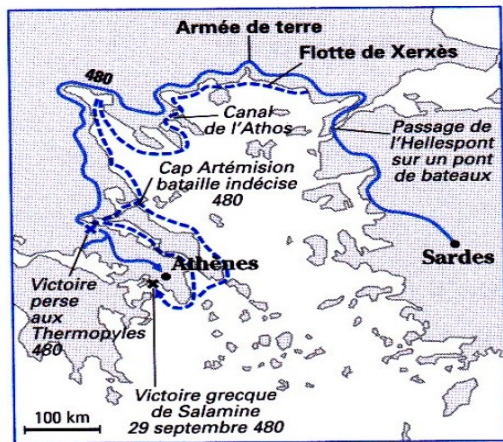
Seconde guerre médique

HÉRODOTE VIII, 190 ; IX, 17-122.
DIODOTE, XI, 28-36.



Replis et défaites des Perses





Seconde guerre médique

HÉRODOTE VIII, 190 ; IX, 17-122.
DIODORE, XI, 28-36.



Replis et défaites des Perses

Selon Diodore (XII, 29) et Lycurgue, (*Contre Léocrate*, 81 qui en cite le texte), les Grecs coalisés s'engagèrent par serment avant la bataille. Une stèle d'Acharnes, gravée au IV^e siècle, donne un texte à peu près identique dans son esprit, mais plus complet :

Je combattrai jusqu'à la mort et je n'estimerai pas ma vie plus précieuse que la liberté. Je n'abandonnerai pas mon officier, commandant de mon Régiment (taxi) ou de ma compagnie, qu'il soit vivant ou mort. Je ne reculerai pas, sauf si mes supérieurs me ramènent en arrière, je ferai tout ce que les Stratèges ordonnent. J'ensevelirai les corps de ceux qui ont combattu avec moi comme alliés, sur le terrain, et je ne laisserai aucun d'eux sans sépulture. Après avoir vaincu les barbares en bataille, je lèverai la taxe sur la ville des Thébains » [Le texte de Lycurgue est plus sévère : « Quant aux villes qui auront pris le parti des Barbares, je les décimerai toutes »] ; « je ne détruirai jamais Athènes ou Sparte ou Platées ou aucune des Cités qui ont combattu avec nous comme alliées, et je ne permettrai pas qu'on les affame ni qu'on leur coupe l'eau courante, que nous soyons amis ou en guerre » [Le texte de Lycurgue ajoute : « je ne relèverai aucun des temples qui auront été incendiés ou abattus par les Barbares, mais j'en laisserai subsister les ruines comme un monument de leur impiété »].

Et si j'observe bien le serment tel qu'il est écrit, puisse ma Cité être en bonne santé ; mais sinon, puisse-t-elle être malade. Et puisse ma Cité n'être jamais pillée ; mais sinon, pillée. Et puisse ma terre donner du revenu ; mais sinon, être désolée. Et puissent les femmes engendrer des enfants comme leurs pères ; mais sinon des monstres. Et puisse le bétail engendrer selon son espèce ; mais sinon, des monstres » [traduction P. Green].

**CONFRONTER DEUX SOURCES ANTIQUES.
LE PORTRAIT D'UNE « COLLABO » : ARTÉMISE D'HALICARNASSE.**

Document A. THESSALOS DE COS, *Presbeutikos*.

1 « Quand le Grand Roi avec les Perses et les autres Barbares fit campagne contre ceux
des Grecs qui ne donnaient pas l'eau et la terre [en 490 av. J.-C.], notre patrie [Cos]
choisit de périr avec tout son peuple pour éviter de s'armer contre vous [les Athéniens] et
ceux qui pensaient comme vous, et d'envoyer une expédition navale ; elle refusa, par une
5 noble magnanimité digne de nos pères, qui sont dits nés de la terre et Héraclide. Il fut
donc résolu qu'on abandonnerait tous les points fortifiés qui sont dans l'île (il y en avait
quatre) et qu'on se réfugierait dans les montagnes pour y rechercher le salut. Mais aussi
quels maux nous furent épargnés Le territoire ravagé, les personnes libres réduites en
servitude ou mises à mort, comme c'est l'usage entre ennemis, la ville et les autres
10 défenses, ainsi que les sanctuaires, réduits en cendre.
De plus, à la fille de Lygmadis [tyran d'Halicarnasse], en vertu de la querelle paternelle,
fut livré tout ce qui restait pour qu'elle le prenne dans un filet. Pourtant, à ce qu'il
semble, nous ne fûmes pas abandonnés des Dieux. De violentes tempêtes étant
survenues, les vaisseaux d'Artémise coururent tous risque de périr (et beaucoup même
15 périrent effectivement) et son armée fut en butte à des foudres répétées, alors que l'île est
rarement frappée de la foudre ; on raconte même que des visions de héros apparurent à la
femme. Effrayée de tout cela, elle renonça à ses œuvres irréparables, et accepta une
18 convention amère, trop amère pour qu'on la rapporte ; aussi laissons-là de côté. »

Document B. HERODOTE D'HALICARNASSE, *Enquêtes* VII, 99 et IX, 76.

1 « [En 480 av. J.-C., lors de la bataille de Salamine], Des autres taxiarques je ne fais pas
mention, ne m'y sentant pas obligé, mais je fais une exception pour Artémise, que
j'admire fort d'avoir pris part à l'expédition contre la Grèce, bien qu'étant une femme ;
5 en effet, alors qu'après la mort de son mari, elle exerçait elle-même le pouvoir et
qu'elle avait un fils jeune, obéissant à son courage et à sa virile audace, elle faisait
campagne sans y être aucunement obligée. Elle avait nom Artémise, était la fille de
Lygmadis, de race halicarnassienne par son père, crétoise par sa mère. Elle régnait sur

10 Halicarnasse, Cos, Nisyros, Calymnos et fournissait cinq vaisseaux. De toute la flotte,
ses navires étaient, après ceux des Sidoniens, les plus réputés ; et, de tous les alliés,
c'est elle qui donna au Roi les meilleurs avis. [...]
Quand les Grecs eurent écrasés les Barbares à Platées [479 av. J.-C.], une femme se
présenta devant eux, qui fuyait le camp des Perses. Quand elle eut appris
15 l'anéantissement des Perses et la victoire des Grecs, cette femme qui était la concubine
d'un Perse, Pharandatès, fils de Téaspis, se couvrit d'or ainsi que ses suivantes, revêtit
ses habits les plus beaux et, quittant sa voiture, s'en alla trouver les Lacédémoniens, qui
étaient encore en plein carnage. En voyant Pausanias diriger tout cela, la femme, qui
connaissait déjà le nom et la patrie du chef de guerre grec pour en avoir souvent
entendu parler, reconnut Pausanias et lui dit en embrassant ses genoux : "Roi de Sparte,
20 délivre-moi, moi qui suis ta suppliant, de mon esclavage dû à la lance. Tu m'as déjà
secouru en anéantissant ces hommes qui ne respectent ni des êtres divins ni des dieux.
Ma famille est de Cos, je suis la fille d'Hégétoridas, fils d'Antagoras ; le Perse m'a
enlevé par la force de Cos et me retenait captive". Pausanias lui répondit : "Sois sans
crainte, femme, et comme suppliante, et surtout s'il se trouve en plus que tu dises vrai
25 et que tu sois la fille d'Hégétoridas de Cos, qui se trouve être le premier de mes hôtes
en ces régions". Sur ces mots, il la confia alors aux éphores présents, et plus tard il la fit
partir pour Egine où elle désirait aller elle-même. »

CONSIGNES :

0°) Présentez les deux documents.

1°) Relevez les points communs entre les deux textes au sujet d'Artémise et de la ville de Cos.
Montrez que les deux textes sont complémentaires au sujet de la révolte de Cos contre les Perses.

2°) Relevez les différences entre les deux textes au sujet d'Artémise. Quelles sont les raisons de ces
différences ?

3°) Conclure en indiquant l'intérêt historique de ces textes.

Le mémorial des Mégariens morts lors de la seconde guerre médique.

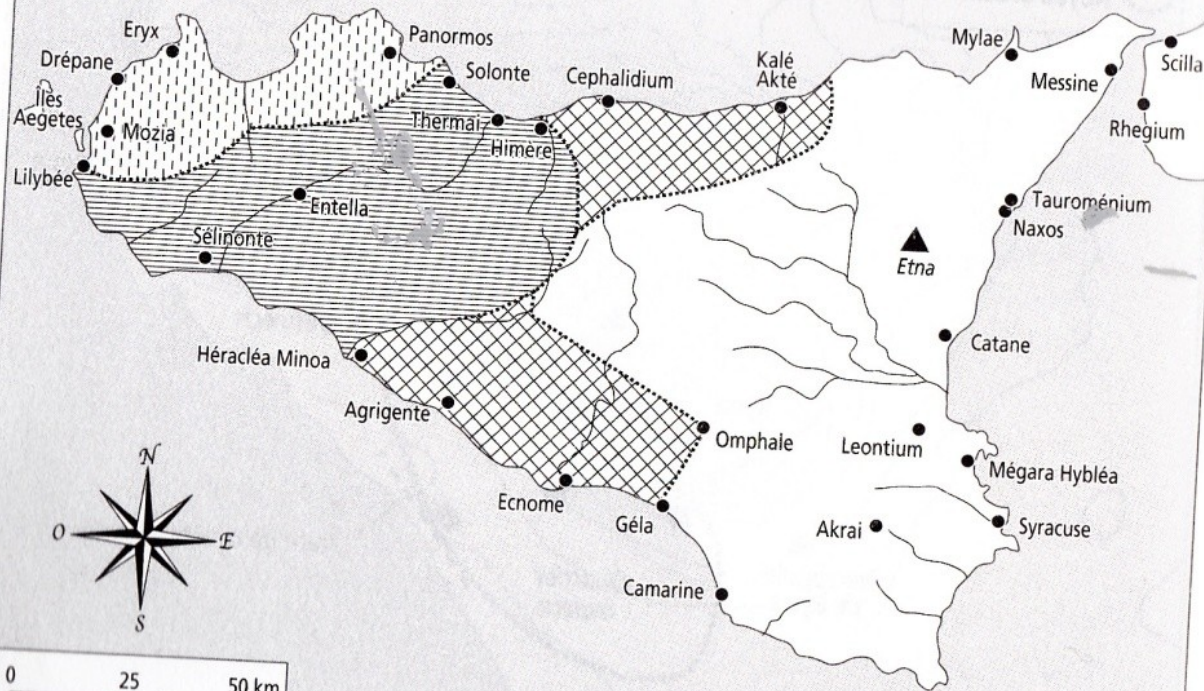
- | | |
|----|---|
| 1 | L'épigramme pour les héros morts lors de la guerre persique et inhumés ici, effacé par le temps, le grand prêtre Helladios ⁸ l'a fait graver à nouveau en l'honneur des morts et de la cité. Simonide l'a composé. |
| 5 | « En voulant voir briller le jour de la liberté pour l'Hellade et les Mégariens, nous avons reçu la mort comme destin, les uns sous l'Eubée et le mont Pélion, là même où se trouve le sanctuaire de la sainte Artémis à l'arc, les autres au mont Mycale, d'autres auparavant à Salamine, d'autres encore dans la plaine de Béotie qui, de leurs mains, osèrent affronter des cavaliers. Nos concitoyens nous ont accordé ce privilège au centre de l'hospitalière agora des Nisaiens. » |
| 10 | Jusqu'à aujourd'hui, la cité a fait [à leur mémoire] le sacrifice d'un taureau. |



ΠΟΛΕΜΟΝ
 ΠΟΛΕΜΟΝ
 ΠΟΛΕΜΟΝ
 ΤΕΓΕΑ
 ΣΤΕΦΟΝΑΙ
 ΑΙΣΙΝΑΤΑΙ
 ΜΕΚΑΡΕΣ
 ΕΠΙΔΑΥΡΙΟΙ
 ΕΡΩΜΕΝΙΟΙ
 ΘΑΕΙΑΣΙ
 ΤΡΟΙΕΣΙ
 ΕΡΜΙΟΝΕΣ
 ΤΙΡΥΝΔΙΟΙ
 ΑΛΑΤΑΙΣ
 ΘΕΡΤΙΕΣ
 ΜΥΡΑΝΕΣ
 ΚΕΙΟΙ
 ΜΑΛΙΟΙ
 ΤΕΝΙΟΙ
 ΝΑΧΙΟΙ
 ΕΡΕΤΡΙΕΣ
 ΨΑΚΙΔΕΣ
 ΣΤΥΡΕΣ
 ΦΑΛΕΙΟΙ
 ΠΟΤΕΙΔΑΙΑΤΑΙ
 ΛΕΥΚΑΔΙΟΙ
 ΦΑΝΑΚΤΟΡΙΕΣ
 ΚΥΘΗΝΙΟΙ
 ΣΙΘΩΝΙΟΙ
 ΑΜΠΡΑΚΙΟΤΑΙ
 ΛΕΓΓΕΑΤΑΙ

LA DOMINATION PUNIQUE EN SICILE

- La zone d'influence aux VI^e et V^e siècles
- L'expansion maximale de l'épicratie punique au début du IV^e siècle
- L'épicratie punique aux IV^e et III^e siècles



La bataille d'Himère de 480 av. J.-C.

HERODOTE (484-425 av. J.-C.), *Enquêtes* VII :

1	« VII- 166- On dit encore ceci : le même jour, Gélon et Théron triomphèrent en Sicile du Carthaginois Amilcar, tandis qu'à Salamine, les Grecs triomphaient des Perses. Cet Amilcar, qui était Carthaginois par son père, mais Syracusains par sa mère, et qui avait reçu la royauté pour sa valeur, disparut, me dit-on, quand la bataille engagée [à Himère en 480 av. J.-C.] se termina
5	pour lui en défaite : on ne le retrouva nulle part, ni vivant ni mort ; or Gélon le fit chercher partout. »

PINDARE (v.470 av. J.-C.), *Pythiques* I, 76 :

1	« A tout ce qu'ils souffrirent domptés par le roi de Syracuse, lui qui du haut des vaisseaux rapides précipitant leur jeunesse dans la mer, affranchit la Grèce d'une accablante servitude. Pour louer dignement les Athéniens, je choisirais Salamine; à Sparte, je citerais le combat au pied du Cithéron, où succombèrent les Mèdes aux arcs recourbés, et sur les rives d'Himère aux
5	belles eaux, je paye aux fils de Dinomène un chant qu'ils ont mérité par leur valeur, par la défaite des guerriers ennemis. »

DIODORE DE SICILE (I^{er} siècle av. J.-C.), *Bibliothèque historique* reprenant EPHORE (400-330 av. J.-C.) :

1	« 23. Plusieurs historiens comparent cette bataille avec celle que les Grecs ont livrée à Platée, et le stratagème de Gélon avec les artifices de Thémistocle. Quant à la palme du courage, les uns l'accordent au premier, les autres au second. En effet, l'armée qui avait à combattre les Barbares en Grèce, et celle qui leur était opposée en Sicile, avaient été d'abord également
5	épouvantées du nombre de leurs ennemis; mais l'armée sicilienne, victorieuse avant l'armée grecque, ranima le courage abattu de la dernière. A l'égard des chefs des armées opposées, on a fait des observations curieuses. Ainsi, le roi des Perses s'enfuit avec plusieurs milliers de ses
8	soldats ; mais le général des Carthaginois fut tué, et ses troupes furent si maltraitées qu'il ne resta pas, à ce que l'on dit, un seul homme pour en porter la nouvelle à Carthage. »

B- Guerres Médiques & religions :
les rituels de la guerre.

L'oracle de Delphes lors de la 2^{nde} Guerre Médique.

« C'est en vain que Pallas emploie et les prières et les raisons auprès de Zeus Olympien, elle ne peut le fléchir. Cependant, Athéniens, je vous donnerai encore une réponse, ferme, stable, irrévocable. Quand l'ennemi se sera emparé de tout ce que renferme le pays de Cécrops, et des antres du sacré Cithéron, Zeus, qui voit tout, accorde à Pallas une muraille de bois qui seule ne pourra être prise ni détruite ; vous y trouverez votre salut, vous et vos enfants.

N'attendez donc pas tranquillement la cavalerie et l'infanterie de l'armée nombreuse qui viendra vous attaquer par terre; prenez plutôt la fuite, et lui tournez le dos : un jour viendra que vous lui tiendrez tête. Pour toi, ô divine Salamine! tu perdras les enfants des femmes; tu les perdras, dis-je, soit que Cérès demeure dispersée, soit qu'on la rassemble. »

Hérodote *Enquêtes* VII, 141.

1	219- Les Grecs qui défendaient les Thermopyles apprirent du devin Mégistias, d'abord, que la mort leur viendrait avant le jour [...]. 220- [...] quand Léonidas vit ses alliés si peu enthousiasmés [à résister aux Perses], si peu disposés à rester jusqu'au bout avec lui, il les fit partir [...].
5	221- [...] le devin qui suivait l'expédition, Mégistias d'Acarnanie, un descendant disait-on de Mélémpous et l'homme qui vit dans les entrailles des victimes et dit aux Grecs le sort qui les attendait, était lui aussi congédié, c'est certain, par Léonidas qui voulait le soustraire à la mort ; mais il refusa de s'éloigner et fit seulement partir son fils, qui l'avait accompagné dans
9	cette expédition et qui était son seul enfant.
	HERODOTE, <i>Histoires</i> VII, 219, 220-222, 224 et 228.



PAUSANIAS (II^e s. ap. J.-C.), Description de la Grèce I, 32, 3-4.



« 3- [...] Marathon est à une égale distance d'Athènes et de Carystos, ville de l'Eubée ; c'est là qu'abordèrent les Barbares quand ils envahirent l'Attique ; ils y furent défaits, et perdirent même quelques uns de leurs vaisseaux en se retirant. Les Athéniens qui furent tués en cette occasion, ont été enterrés à Marathon même, et des *cippes* placés sur leurs *tombeaux* indiquent le nom de chacun d'eux, et celui de leurs tribus. Un tombeau particulier a été érigé aux Béotiens de Platées, et un autre aux esclaves qui combattirent pour la première fois en cette occasion.

4. Miltiade, fils de Cimon, a aussi son tombeau à part [...]. »

TUMULUS (*SOROS*) DE MARATHON

490 AVANT J.-C., H. 9 M

© Collection particulière





CASQUE CORINTHIEN, BRISÉ AU SOMMET, PORTANT LA MENTION "MILTIADE A CONSACRÉ À ZEUS [CE CASQUE]"

490 AVANT J.-C., DÉCOUVERT DURANT LES FOUILLES D'OLYMPIE, BRONZE, H. 20 CM, L. 17,5 CM, MUSÉE D'OLYMPIE, N° D'INVENTAIRE 2600 © Luisa Ricciarini/Leemage

C- Guerres Médiques &
économie : un premier
bascullement.

NUMISMATIE, CULTE HÉROÏQUE ET COLONISATION GRECQUE. COMMENT S'APPUYER SUR LA NUMISMATIE POUR ANALYSER LA RELIGION GRECQUE ?



Document n°1.

Statère (8,05g, argent) de Tarente (colonie spartiate fondée vers 705 av. J.-C.), vers 480 av. J.-C.

Le droit et le revers portent l'inscription *TAPAΣ* « Taras ».

Document n°2.

PAUSANIAS X, 10-13 :

« Le héros Taras, qui a donné son nom à la ville et au fleuve qui y passe, était, à ce qu'on dit, fils de Poséidon et d'une nymphe du pays. Le fleuve se nomme Taras, ainsi que la ville. [...] Les Tarentins ont encore envoyé une offrande à Delphes pour la dîme du butin qu'ils avoient pris sur les Peucétiens, peuple barbare. Ce sont des statues faites par Onatas d'Égine par Calynthus ; [...] les héros Taras et Phalanthus de Lacédémone sont auprès, et à peu de distance de ce dernier un dauphin [...]. »

CONSIGNES :

Sur le document n°1.

- 1°) Identifiez la nature du document (type de monnaie, poids, métal, date). Posez le contexte.
- 2°) Quels éléments renvoient au mythe de Taras ?
- 3°) Quels éléments prouvent que Talas fait l'objet d'un culte héroïque à Tarente ?
- 4°) Quels indices témoignent de la prospérité de Tarente au début de l'époque classique ?



Thémistocle et ses « intuitions ».

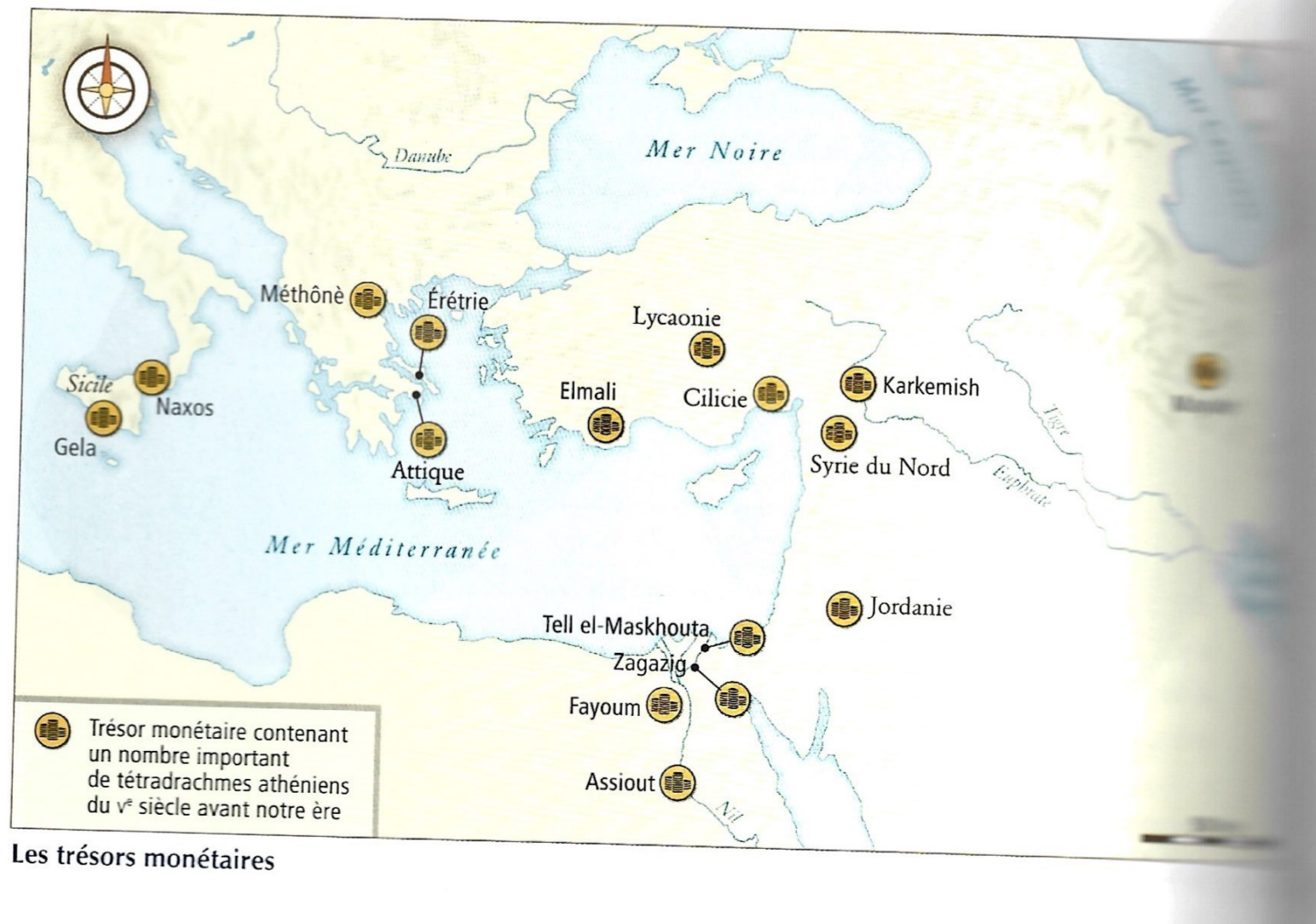
CXLIII. Il y avait alors à Athènes un citoyen nouvellement élevé au premier rang. Son nom était Thémistocles; mais on l'appelait fils de Néoclès. Il soutint que les interprètes n'avaient pas rencontré le vrai sens de l'oracle. Si le malheur prédit, disait-il, regardait en quelque sorte les Athéniens, la réponse de la Pythie ne serait pas, ce me semble, si douce. *Infortunée Salamine !* aurait-elle dit, au lieu de ces mots, *ô divine Salamine !* si les habitants eussent dû périr aux environs de cette île. Mais, pour quiconque prenait l'oracle dans son vrai sens, le dieu avait plutôt en vue les ennemis que les Athéniens. Là-dessus il leur conseillait de se préparer à un combat naval, parce que les vaisseaux étaient le mur de bois. Les Athéniens décidèrent que l'avis de Thémistocles était préférable à celui des interprètes des oracles, qui dissuadaient le combat naval, et même en général de lever les mains contre l'ennemi, et conseillaient d'abandonner l'Attique et de faire ailleurs un nouvel établissement.

CXLIV. Antérieurement à cet avis, Thémistocles en avait ouvert un autre qui se trouva excellent dans la conjoncture actuelle. Il y avait dans le trésor public de grandes richesses provenant des mines de Laurion. On était sur le point de les distribuer à tous les citoyens qui avaient atteint l'âge de puberté, et chacun d'eux aurait reçu pour sa part dix drachmes . Thémistocles persuada aux Athéniens de ne point faire cette distribution, et de construire avec cet argent deux cents vaisseaux pour la guerre, entendant par ces mots la guerre qu'on avait à soutenir contre les Éginètes. Cette guerre fut alors le salut de la Grèce, parce qu'elle força les Athéniens à devenir marins.

Hérodote VII, 143-144.



« Les spécialités de Sicile, de
l’Egypte, de l’Italie, de Chypre,
de Lydie, du Pont, du
Péloponnèse ou de tout autre
pays, les voilà toutes rassemblées
en un seul endroit grâce à la
maîtrise de la mer » (PSEUDO-
XENOPHON, II, 7).



Les trésors monétaires

D- Guerres Médiques et
éducation : une éducation
guerrière ?

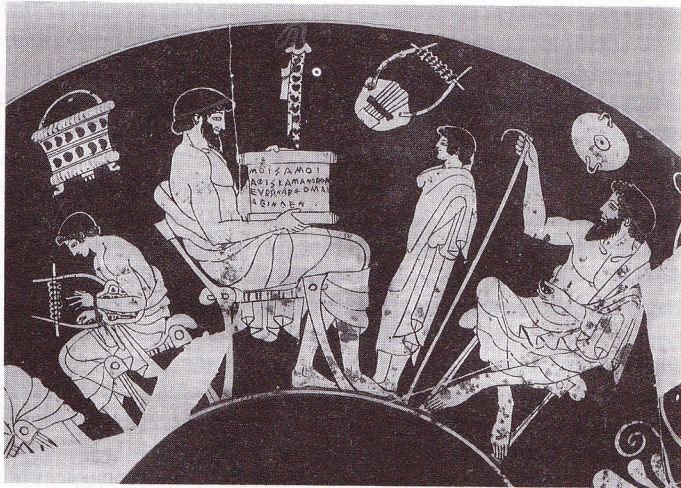
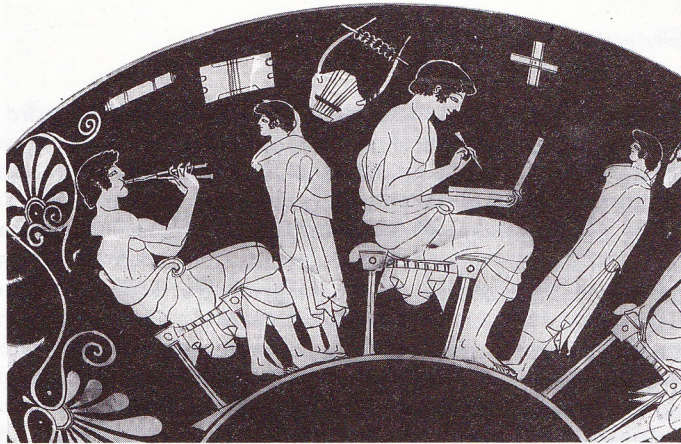
Prière pour une fillette à se marier.

« Toi qui hante le Dindymon et les montagnes de la Phrygie au sol brûlé, Mère très vénérable, daigne croître en beauté la petite Aristodikè, fille de Sciléné, jusqu'à ses noces et son mariage, terme de sa vie de jeune fille. C'est pour obtenir cette faveur que si souvent, à l'entrée de ton temple et devant ton autel, elle a secoué en tous sens sa chevelure virginale. »

Epigramme VI, 281.

L'univers scolaire dans l'Athènes classique.

Coupe attique du peintre Douris



La cryptie créée (?) par Lycurgue.

- 1 « 1. Il n'y a dans tout cela aucune trace de l'esprit d'injustice et de domination que certains reprochent aux lois de Lycurgue, en disant qu'elles sont très propres à exciter le courage, mais déficientes en ce qui concerne la pratique de la justice. 2. C'est ce qu'on appelle chez eux la cryptie (si toutefois c'est, comme le rapporte Aristote, une institution de Lycurgue) qui
- 5 aurait inspiré à Platon aussi cette opinion sur la constitution de Sparte et sur son auteur .
3. Elle était telle : de temps à autre, les chefs des *néoi* envoyaient dans la campagne, sans but précis, ceux qu'ils jugeaient les plus intelligents, munis de poignards et de ce qu'il fallait de vivres, et c'était tout. 4. Pendant le jour, dispersés dans des endroits couverts, ils se tenaient cachés et se reposaient ; la nuit, ils descendaient sur les routes et égorgeaient celui des
- 10 Hilotes sur lequel ils mettaient la main. 5. Souvent aussi, parcourant les campagnes, ils tuaient les plus forts et les plus influents.
6. C'est ainsi que Thucydide rapporte dans son *Histoire*... [Suit un résumé du récit du massacre des deux mille]. 7. Aristote dit aussi précisément que les éphores eux-mêmes, dès qu'ils entraient en fonctions, déclaraient la guerre aux Hilotes, pour qu'on pût les tuer sans
- 15 souillure ».

PLUTARQUE, *Vie de Lycurgue* 28, 1-7.

III- 478-432 : l'Entre-deux-guerres, la pentécontaétie .

« Cet empire même qui est le nôtre, nous ne nous en sommes pas emparés par la force. Vous n'avez pas désiré continuer la lutte contre le reste des Barbares, et les alliés sont alors venus nous voir, nous, pour nous demander spontanément de prendre leur commandement », rappellent fermement les ambassadeurs athéniens aux Spartiates en 432 (THUCYDIDE I, 75, 2).

A- La domination athénienne.



L'Empire athénien
au ^ve siècle

35°) Athènes et Méthonè de Piérie. Stèle de marbre brisée « à propos de Méthonè de Piérie ».

1	A propos de Méthoène de Piérie. Phainippos fils de Phrynichos était secrétaire. Il a plu au Conseil et au Peuple, la tribu Erechthéis exerçait la prytanie, Scopas était secrétaire, Timonidès était épistate, Diopeithès a proposé.
5	Que le peuple vote tout de suite à main levée à propos des Méthonéens pour décider s'il leur fixe tout de suite le <i>phoros</i> ou s'il exige d'eux la part du <i>phoros</i> qu'ils paient à la Déesse et qui leur a été demandé d'apporter lors des précédentes Panathénées en étant exemptés de toute autre taxe. Concernant les dettes que les Méthonéens ont contractées et qui ont été enregistrées dans le Trésor Public des Athéniens, si les gens de Méthonè se montrent bien
10	disposés envers les Athéniens comme ils le sont actuellement ou mieux encore, que les Athéniens accordent une assiette particulière pour leur règlement. Si un décret global concernant les dettes devait être affiché sur les panneaux, qu'il ne soit pas applicable aux Méthonéens, sauf si un décret spécifique est voté à leur égard. Que l'on envoie trois ambassadeurs âgés de plus de 50 ans auprès de Perdikkas pour lui signifier qu'il est juste
15	pour lui de laisser les Méthonéens avoir un libre accès à la mer sans limitation aucune, de faire commerce sur terre comme maintenant sans commettre d'injustice ni en subir et de ne pas mener d'armée sur le territoire des Méthonéens sans leur consentement. [...] Il a plu au Conseil et au Peuple, la tribu Hippothontis exerçait la prytanie, Mégacleidès était secrétaire, Nico[---] était épistate, Cléonymos a proposé. Que les Méthonéens aient le droit
20	de faire venir depuis Byzance du blé à concurrence de [—] mille médimnes chaque année. Que les hellespontophylaxes n'interdisent pas ce commerce et ne laissent pas quelqu'un le faire ou qu'ils soient frappés chacun d'une amende de 10 000 drachmes. [...]

36°) Les clérouques athéniennes.

La clérouque de Mytilène de Lesbos fondée en 427.

- | | |
|---|---|
| 1 | Les Athéniens partagèrent tout le territoire de Lesbos, Méthymna mise à part, en trois mille lots. Ils en consacèrent trois cents aux dieux et attribuèrent les autres par tirage au sort à des |
| 3 | clérouques athéniens, qui furent envoyés dans l'île. |

THUCYDIDE III, 50, 2.

Les objectifs de Périclès à l'envoi de clérouques.

- | | |
|---|--|
| 1 | Il [Périclès] expédia en outre 1 000 clérouques dans le Chersonnèse, 500 à Naxos, 250 à Andros, 1000 en Thrace pour y habiter chez les Bisaltes, et d'autres en Italie, lors de la nouvelle fondation de Sybaris sous le nom de Thourioi. Il agissait ainsi pour alléger la cité d'une population oisive, que l'inaction rendait remuante, pour soulager la misère du peuple et, |
| 5 | en installant des garnisons chez les alliés, les tenir dans la crainte et le empêcher de tenter quelque révolte. |

PLUTARQUE, *Vie de Périclès* 11, 5-6.

1	[---] il dénonce ou accuse quelqu'un, qu'il le poursuive. Si le dénonciateur ou l'accusateur poursuit [—]. Que les <i>apoikistai</i> accomplissent les sacrifices propitiatoires au nom de la colonie, autant qu'il leur semblera bon. Que l'on choisisse 10 hommes comme répartiteurs de la terre, à raison d'un par tribu et qu'ils répartissent la terre. Que Dèmokleidès soit souverain
5	pour établir la <i>apoikia</i> , de la meilleure façon qu'il pourra. Que les terrains consacrés qui ont été réservés soient conservés en l'état, mais que l'on n'en consacre plus. Que l'on envoie un bœuf et une panoplie aux Grandes Panathénées et un phallus aux Dionysies. Si quelqu'un porte les armes contre la terre des colons, que les cités viennent à leur secours le plus rapidement possible conformément aux accords passés avec les cités situées en Thrace lorsque
10	[—] était secrétaire. Que ces dispositions soient gravées sur une stèle et que celle-ci soit dressée sur l'Acropole. Que les colons se chargent de la stèle à leur frais. Si quelqu'un propose un décret contraire à la stèle, ou si un orateur prend la parole et invite à remettre en cause ou à supprimer quoi que ce soit dans ce qui a été décidé, qu'il soit privé de ses droits civiques, lui et ses enfants, et que ses biens soient confisqués au bénéfice du trésor public, la
15	dîme étant réservée à la Déesse, à moins que les colons ne demandent [—]. Que ceux des soldats qui se sont inscrits pour faire partie de la colonie partent pour Bréa en tant que colons sous 30 jours après leur retour à Athènes. Que la colonie soit envoyée sous 30 jours. Qu'Aischénès l'accompagne et remette l'argent.
20	Phantoklès a proposé. A propos de la colonie de Bréa, qu'il soit fait selon ce que Dèmokleidès a proposé ; d'autre part, que Phantoklès soit introduit devant le Conseil, lors de la première session de la prytanie exercée par la tribu Erechthéis. Que les colons pour bréa soient pris parmi les thètes et les zeugytes.

Vocabulaire :

- *Apoikistai* : chefs de l'entreprise colonisatrice.
- Dionysies : fêtes en l'honneur de Dionysios.

B- L'évolution des sociétés
grecques vers plus d'isonomie ?

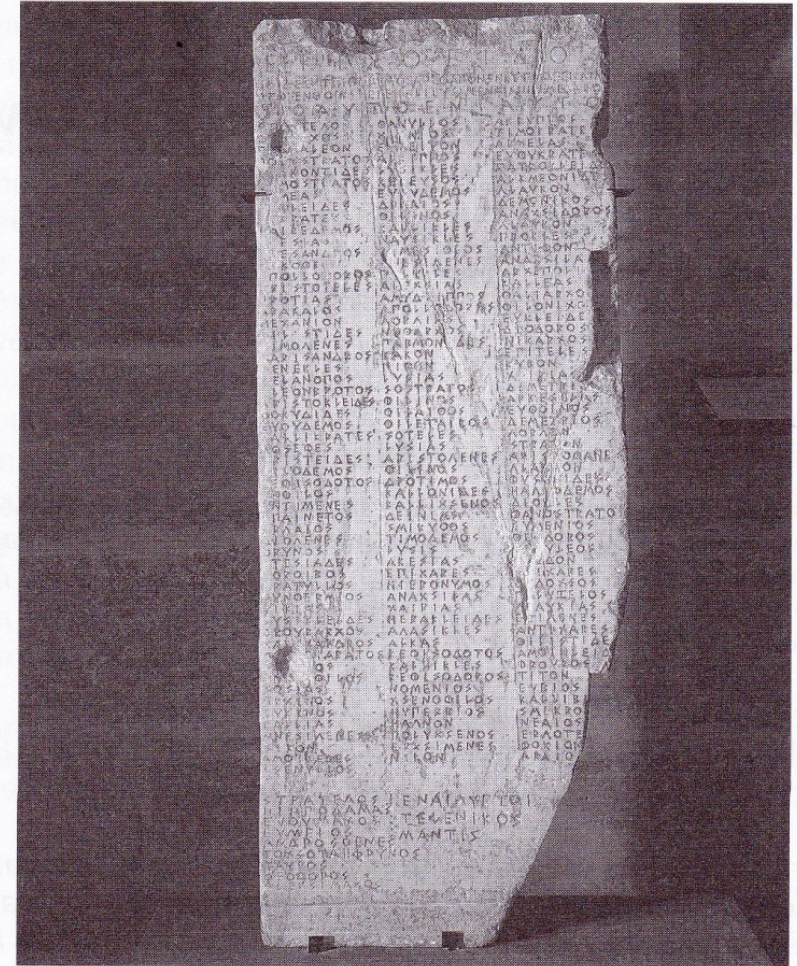
Stèle des morts de la tribu des Erechthéides en 459-458 à Athènes.

« De la tribu Erechthéis.

Liste de ceux qui sont morts à la guerre à Chypre, en Egypte, en Phénicie, à Halai, à Egine, à Mégare durant la même année. »

[Suivent 175 noms rangés en 3 colonnes. Particularités : 2 st qualifiés de stratèges, 1 certain Télénicos, mort en Egypte, est devin, 4 noms sont qualifiés d'archers.]

Figure 4. Le « Marbre Nointel »



(Paris, Musée du Louvre, © Photo RMN-Hervé Lewandowski)

DÉTAIL D'UN STAMNOS ATTIQUE ATTRIBUÉ AU PEINTRE D'ACHILLE, 33 CM DE HAUT, 31 CM DE DIAMÈTRE,
V.450/440 AV. J.-C. (LONDRES, BRITISH MUSEUM).



39°) L'instauration du *misthos*.

1 Périclès prit ensuite la direction du parti populaire. Il s'était déjà rendu célèbre en attaquant,
jeune encore, Cimon* [...]. Avec lui la constitution devint encore plus démocratique. [...] Il
tourna l'ambition d'Athènes vers l'empire maritime, si bien que la multitude enhardie tira de
plus en plus à elle tout le gouvernement. [...] Périclès est aussi le premier qui établit le salaire
5 des tribunaux, mesure populaire prise contre l'opulence de Cimon. Celui-ci, qui avait une vraie
fortune de tyran, ne se contentait pas de s'acquitter avec magnificence des services publics dont
il était chargé, mais il nourrissait encore bon nombre de ses concitoyens. [...] La fortune de
Périclès ne lui permettait pas de rivaliser avec un si grand seigneur, [...] il devait donner au
8 peuple l'argent du peuple. C'est ainsi que Périclès établit le salaire des juges.

Aristote, *La Constitution d'Athènes*, XXVII.

* Cimon fut stratège plusieurs fois entre 478 et 450 av. J.-C. Grand rival politique de Périclès, il gouverne avec l'appui des grandes familles aristocratiques.

40°) Protection de la démocratie mais restriction du droit de cité à Erythrées vers 450 av. J.-C.

1	Face A. [—] tirage au sort [—] ni les magistratures. S'il commet une faute, qu'il verse une
	amende de 10 statères et que le premier venu puisse le poursuivre, la moitié du montant de
	l'amende lui revenant, l'autre moitié à la cité. Mais s'il retire sa plainte, qu'il verse ce qu'il
	aurait reçu s'il avait gagné ; et qu'il y ait alors poursuite [contre lui] dans les mêmes
5	conditions. Que 9 hommes de chaque tribu, chacun ayant un patrimoine qui ne soit aps
	inférieur à 30 statères d'argent, jugent, après avoir prêté le même serment que le Conseil de
	juger selon la loi et les décrets. [...]
	Face B. [—] Que l'on fasse graver ce décret sur une stèle de pierre et qu'on la dresse sur la
	place circulaire de Zeus Agoraios lors de la ée prytanie. Que totu un chacun puisse poursuivre
10	celui qui n'a pas été lui-même élevé selon la loi, ou bien est fils d'affranchi ou étranger.
	Quant à celui dont le père a déjà exercé des magistratures ou a été tiré au sort [—].
	<i>IK 1- Erythrai.</i>



Bronze, début du Ve siècle av. J.-C., Grande Grèce, *Un athlète vainqueur* (lanceur de javelot ?).



Un exemple d'art archaïque : Euphronios, Cratère d'Antée.

515-510 avant J.-C., Athènes, argile, H. 45,5 cm ;
Diam. 56 cm, Paris, musée du Louvre.



Les Bronzes A et B de Riace.

Calabre (Italie), vers 460 avant J.-C., bronze, H. 198 cm (bronze A) ; H. 199 cm (bronze B), Reggio de Calabre (Italie), musée archéologique national de Reggio de Calabre (musée de la Grande Grèce).



Nikè ajustant sa sandale.

Vers 410 avant J.-C., Athènes, temple d'Athéna Niké,
marbre, H. 106 cm ; l. 52 cm, Athènes, musée de
l'Acropole.



123

124

Fig. 123 Temple d'Athéna Niké

Athènes, Acropole.
Vers 425 av. J.-C.

Fig. 124 Victoire rajustant sa sandale

Balustrade du temple d'Athéna Niké.
Marbre du Pentélique. H.: 1,06 m; l.: 0,52 m.
409-406 av. J.-C.
Athènes, musée de l'Acropole, n° inv. 973.

C- Religion et démocratie à Athènes.



Fig. 74. – Scène de sacrifice : avant l'abattage de la bête.
Cratère à figures rouges, vers 440. Boston

Dessin de F. Lissarrague

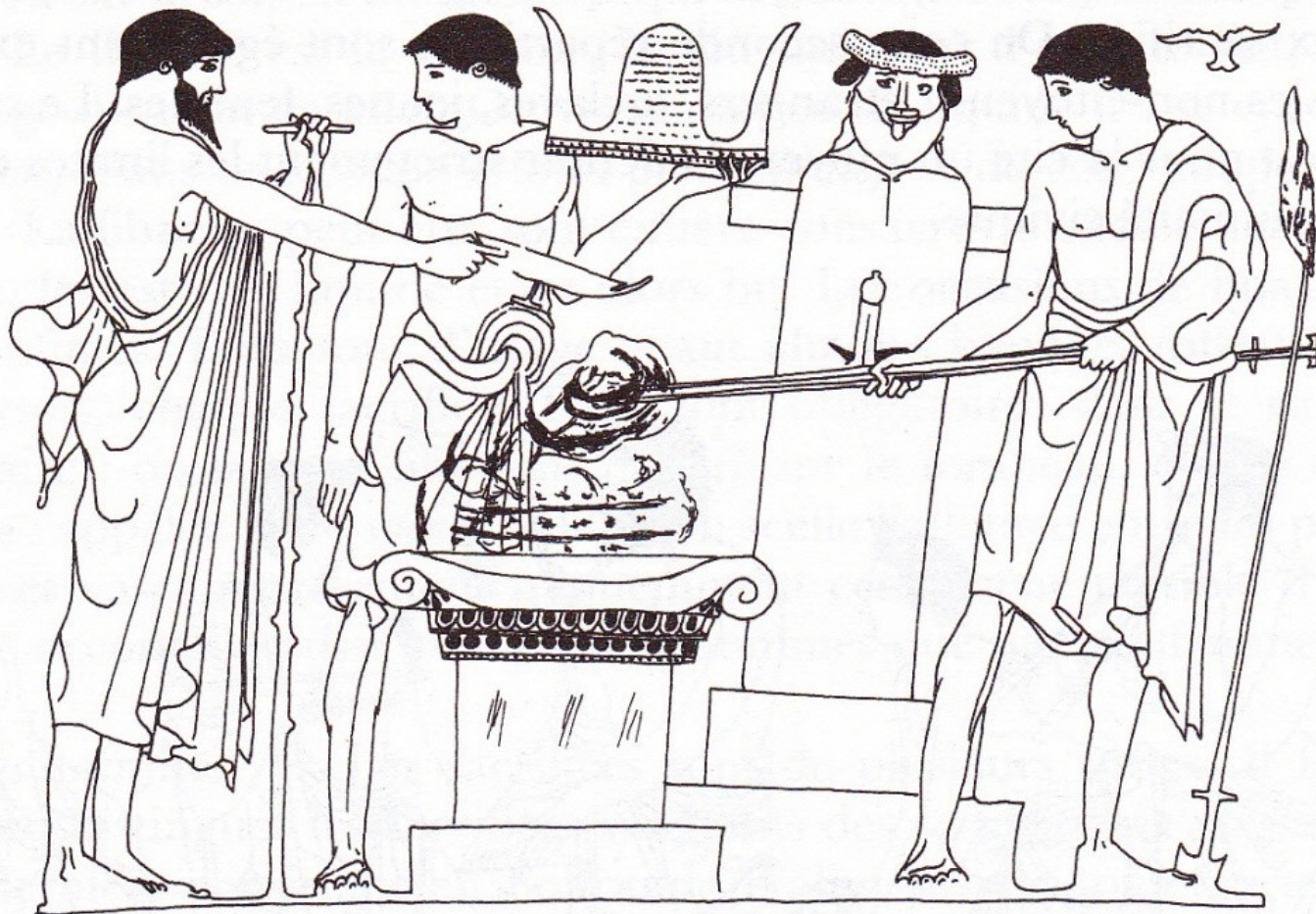


Fig. 75. – Scène de sacrifice : le rôtiage des viandes.

Cratère à figures rouges, vers 470. Naples

Dessin de F. Lissarrague

La scène se situe après l'abattage de la bête et se déroule à peu

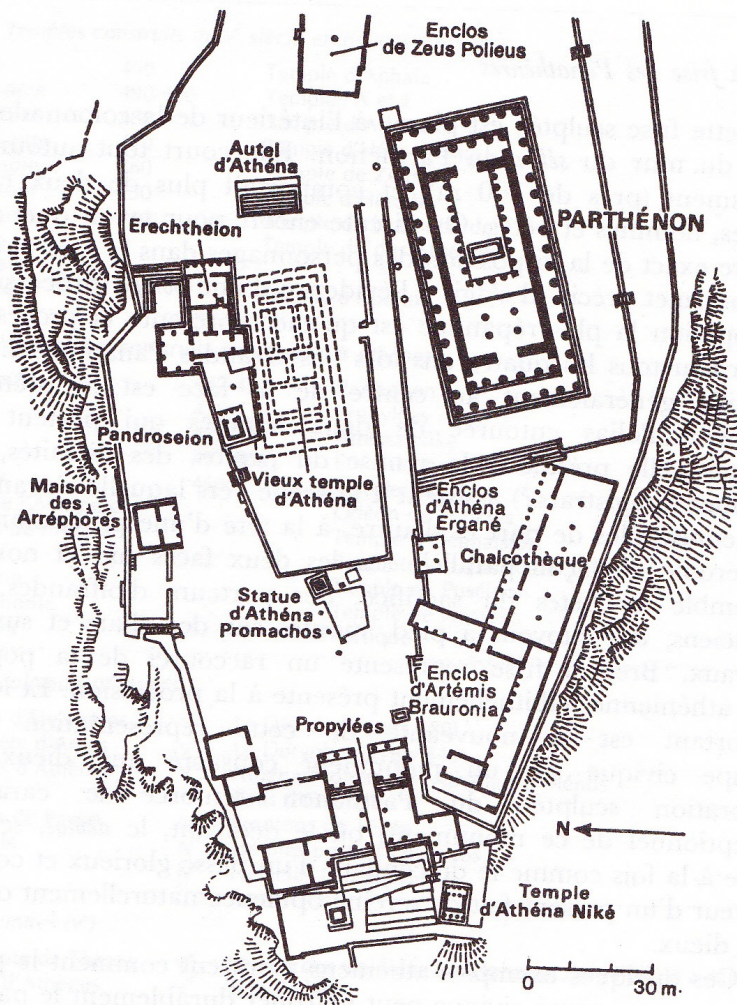


Fig. 62. – Plan de l'Acropole d'Athènes

Source : J.-J. Maffre, *Le siècle de Périclès*, « Que sais-je ? », PUF, p. 102, fig. 8

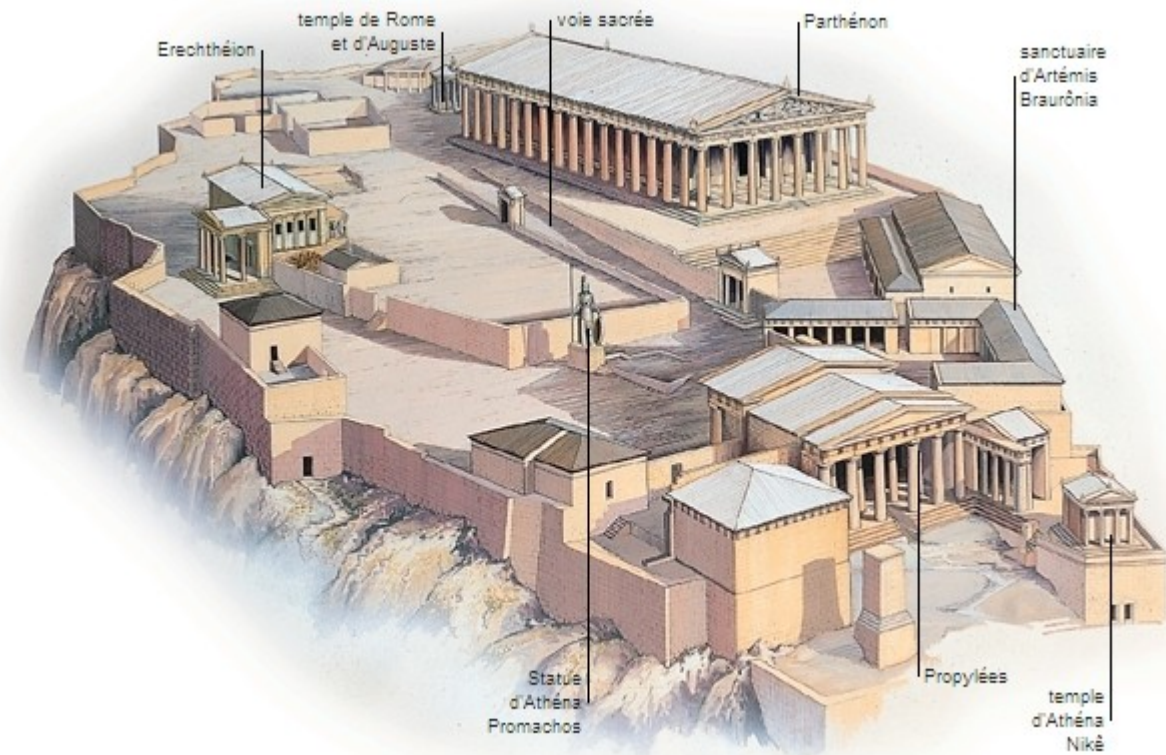
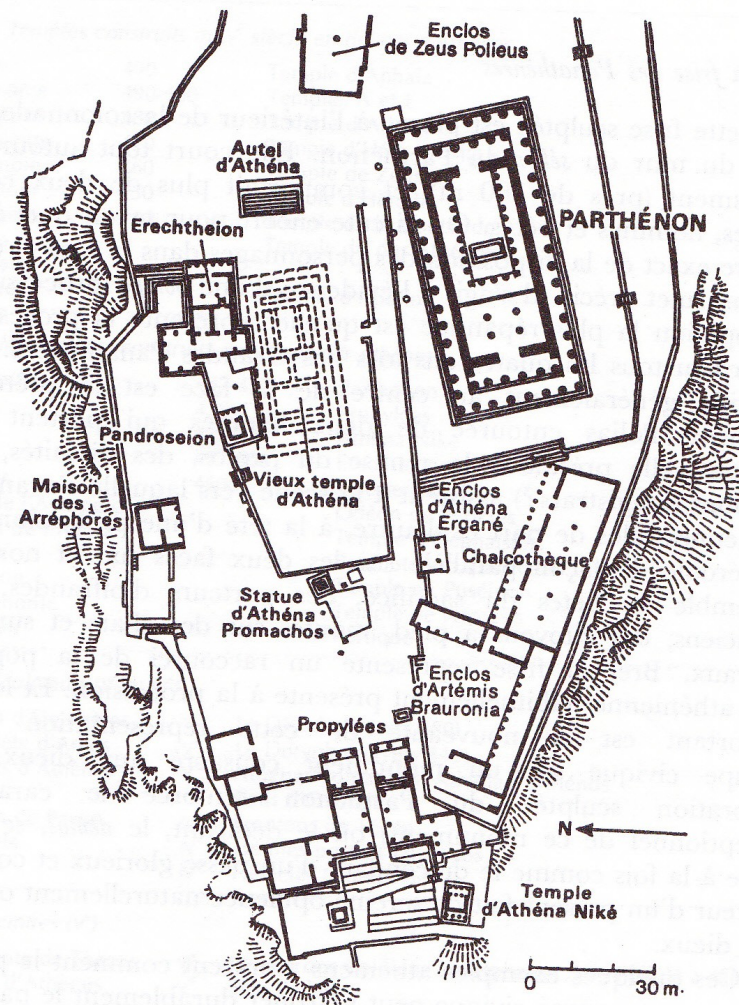


Fig. 62. – Plan de l'Acropole d'Athènes

Source : J.-J. Maffre, *Le siècle de Périclès*, « Que sais-je ? », PUF, p. 102, fig. 8

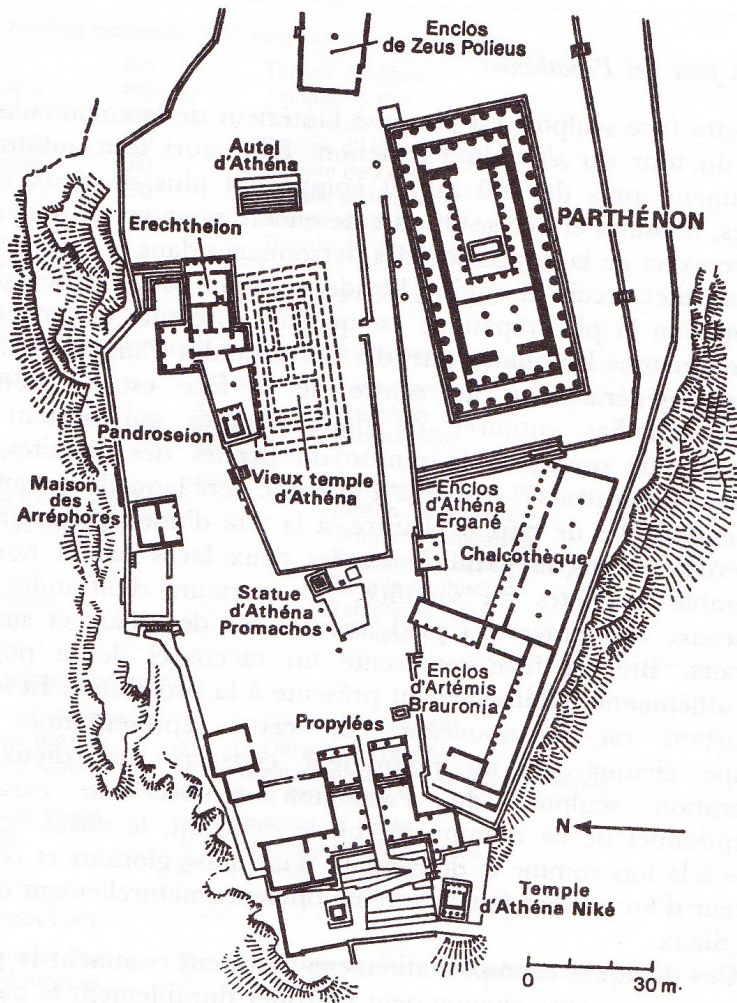
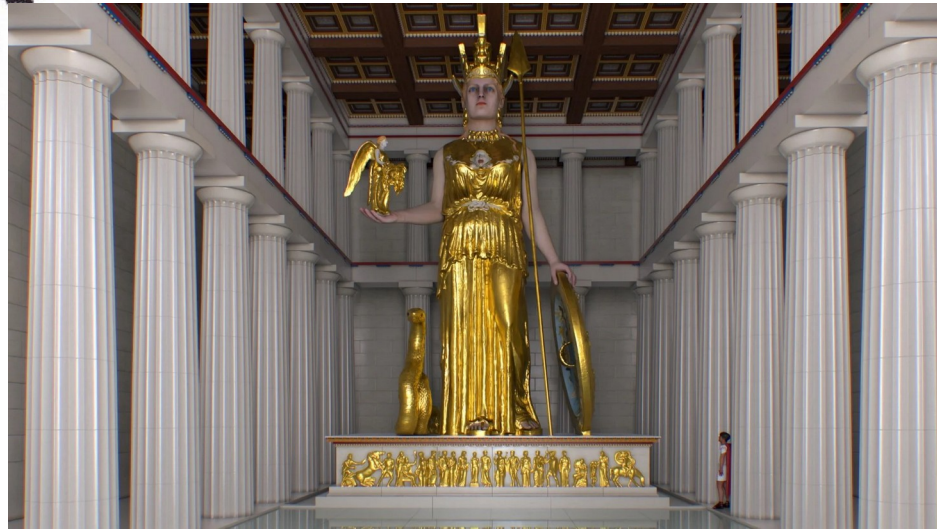
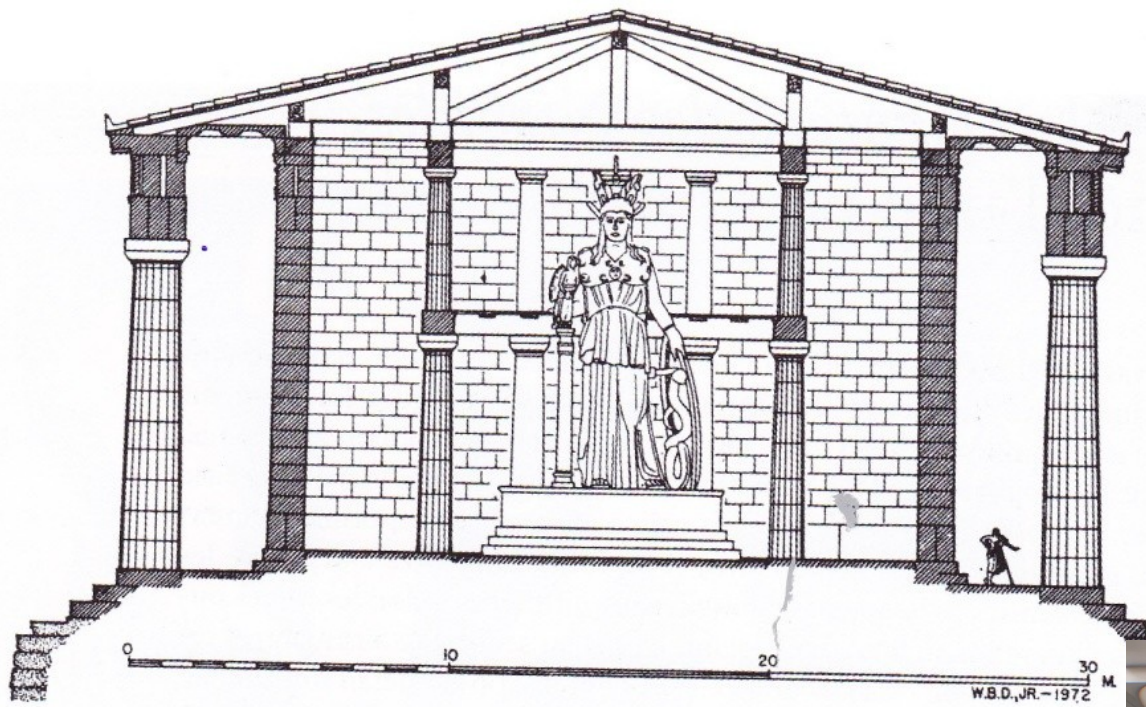
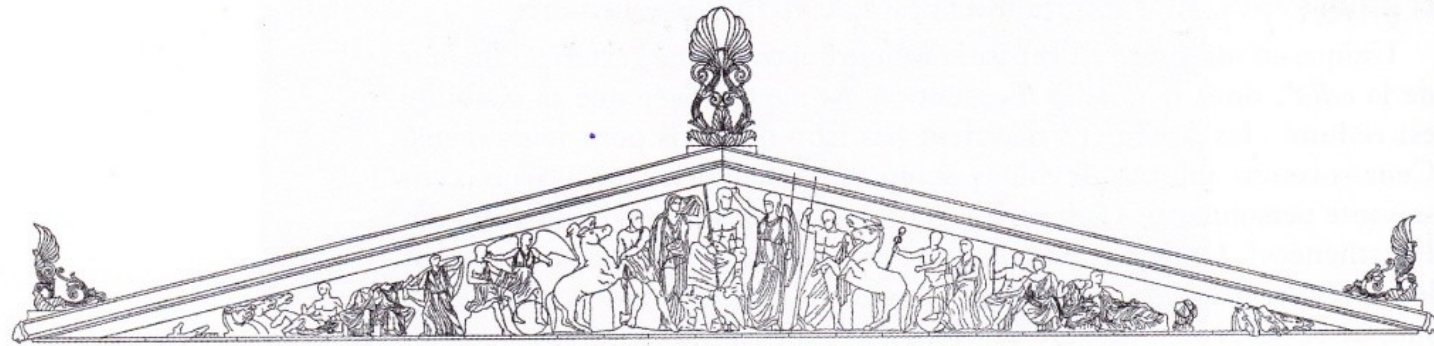


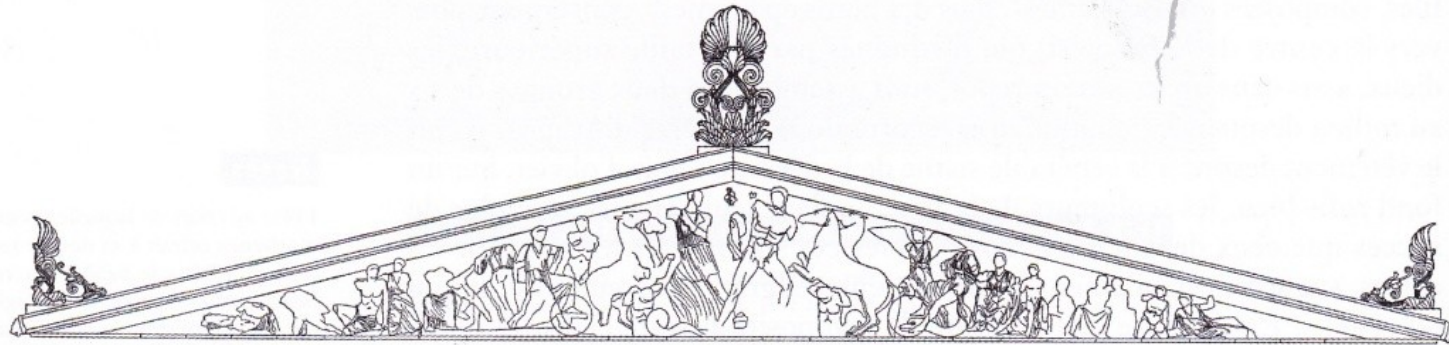
Fig. 62. – Plan de l'Acropole d'Athènes

Source : J.-J. Maffre, *Le siècle de Périclès*, « Que sais-je ? », PUF, p. 102, fig. 8





a



b

Fig. 112 a, b Frontons du Parthénon

Restitution graphique.

a. est; b. ouest.

(D'après E. Berger in AntK 19-20, 1976-1977,

Vereinigung der Freunde Antiker Kunst, Bâle, p. 124)

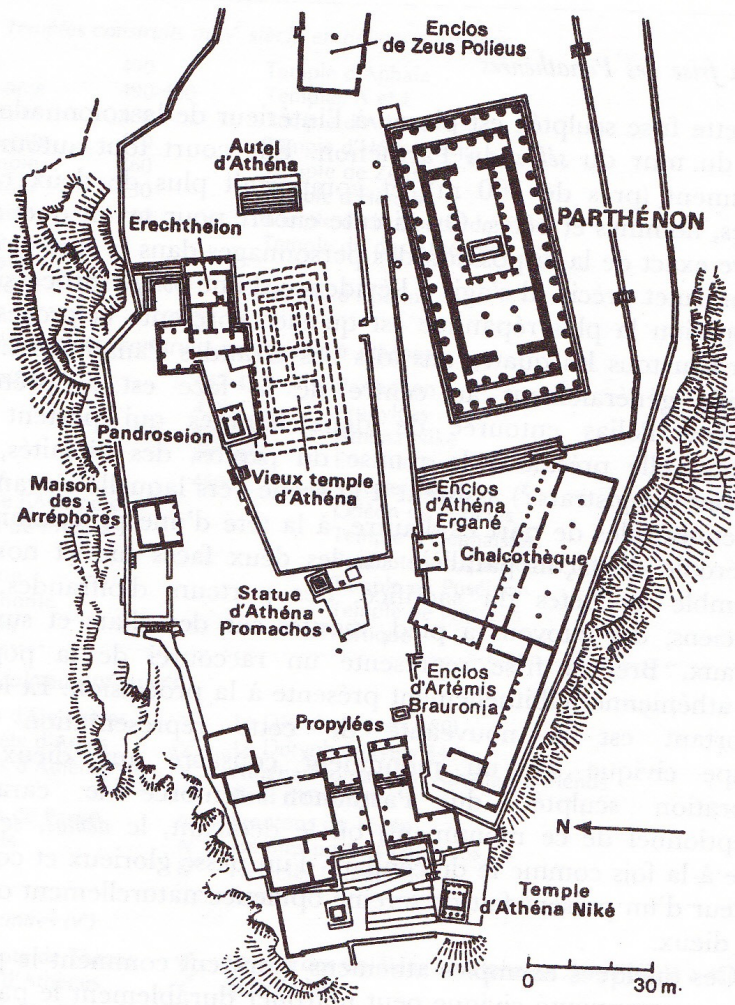


Fig. 62. – Plan de l'Acropole d'Athènes

Source : J.-J. Maffre, *Le siècle de Périclès*, « Que sais-je ? », PUF, p. 102, fig. 8

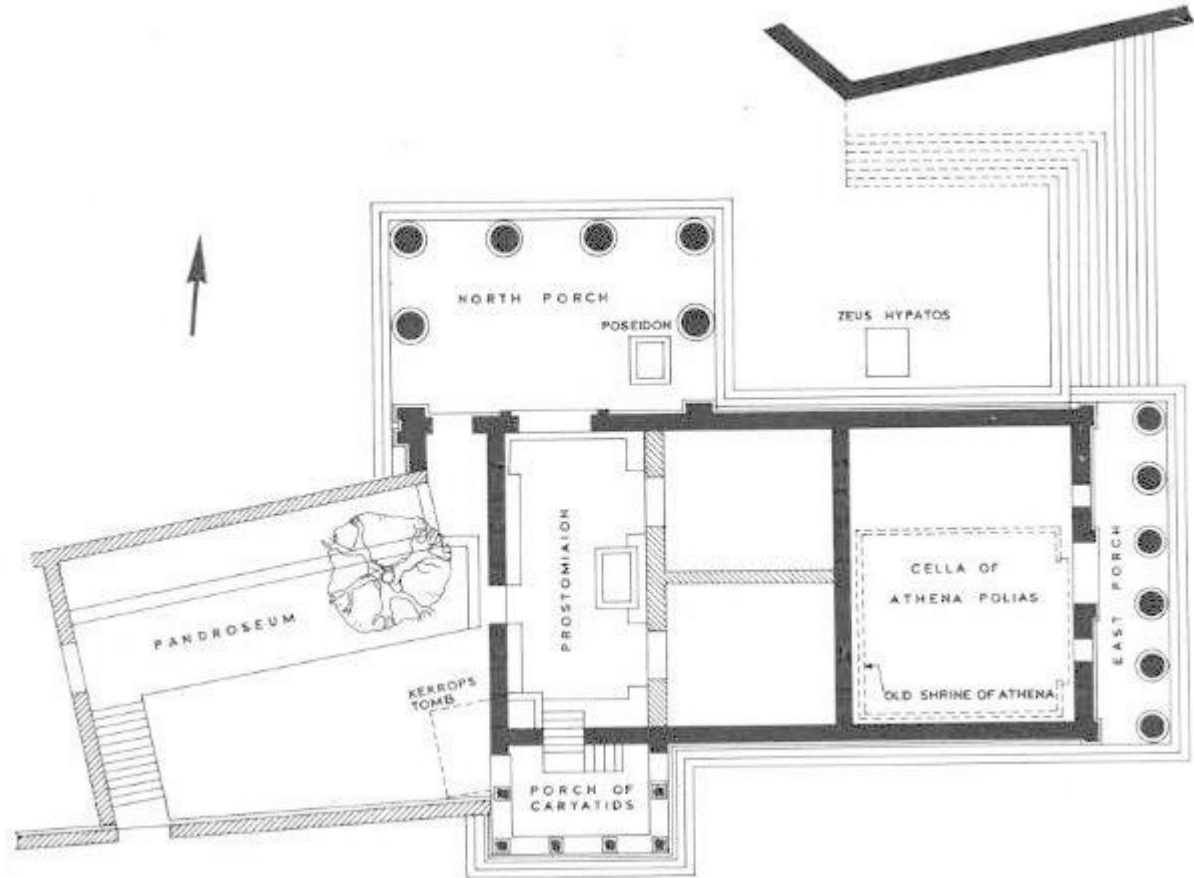
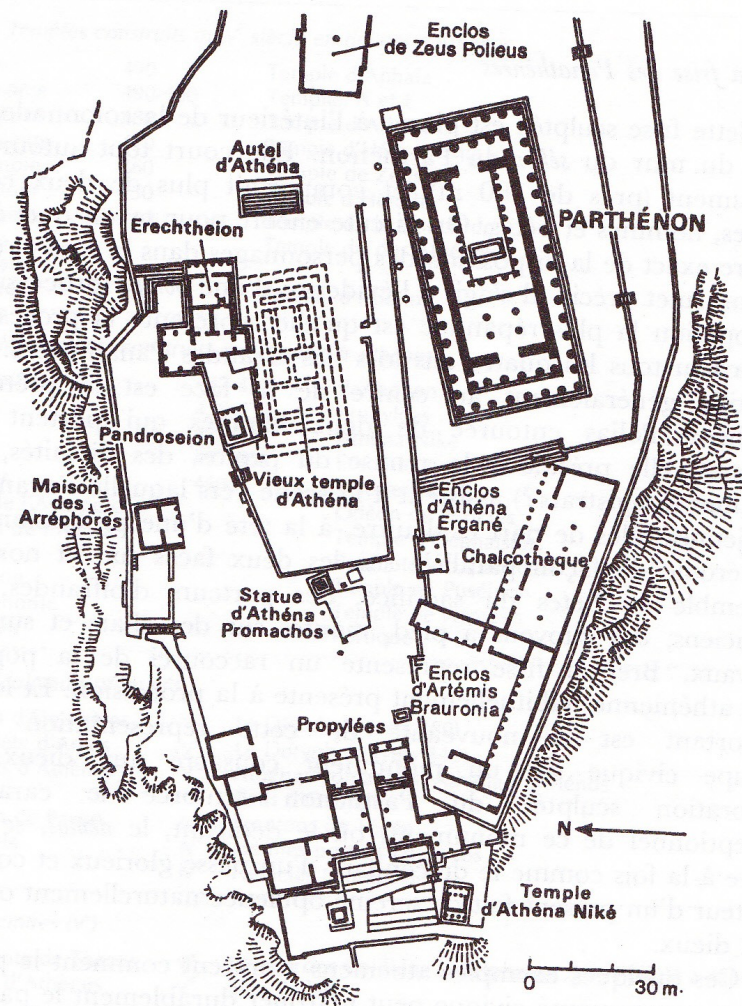


Fig. 62. – Plan de l'Acropole d'Athènes

Source : J.-J. Maffre, *Le siècle de Périclès*, « Que sais-je ? », PUF, p. 102, fig. 8

« Tous les jours de nouvelle lune, et le septième jour de tous les mois, on livrait à chacun des rois au frais du trésor, conduite au temple d'Apollon, une victime adulte avec un médimne de farine et un quart de vin, mesure de Laconie. »

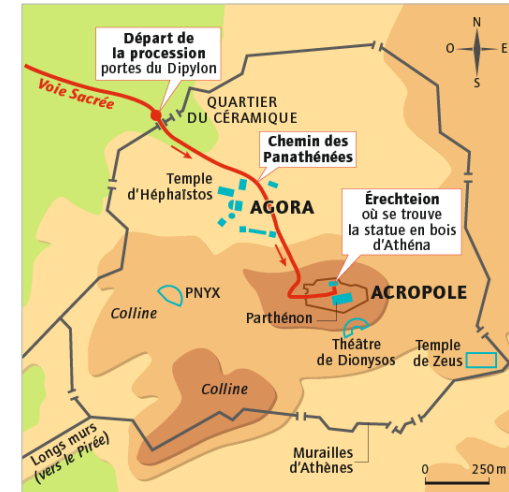
HERODOTE VI, 57.

44°) Les Panathénées.

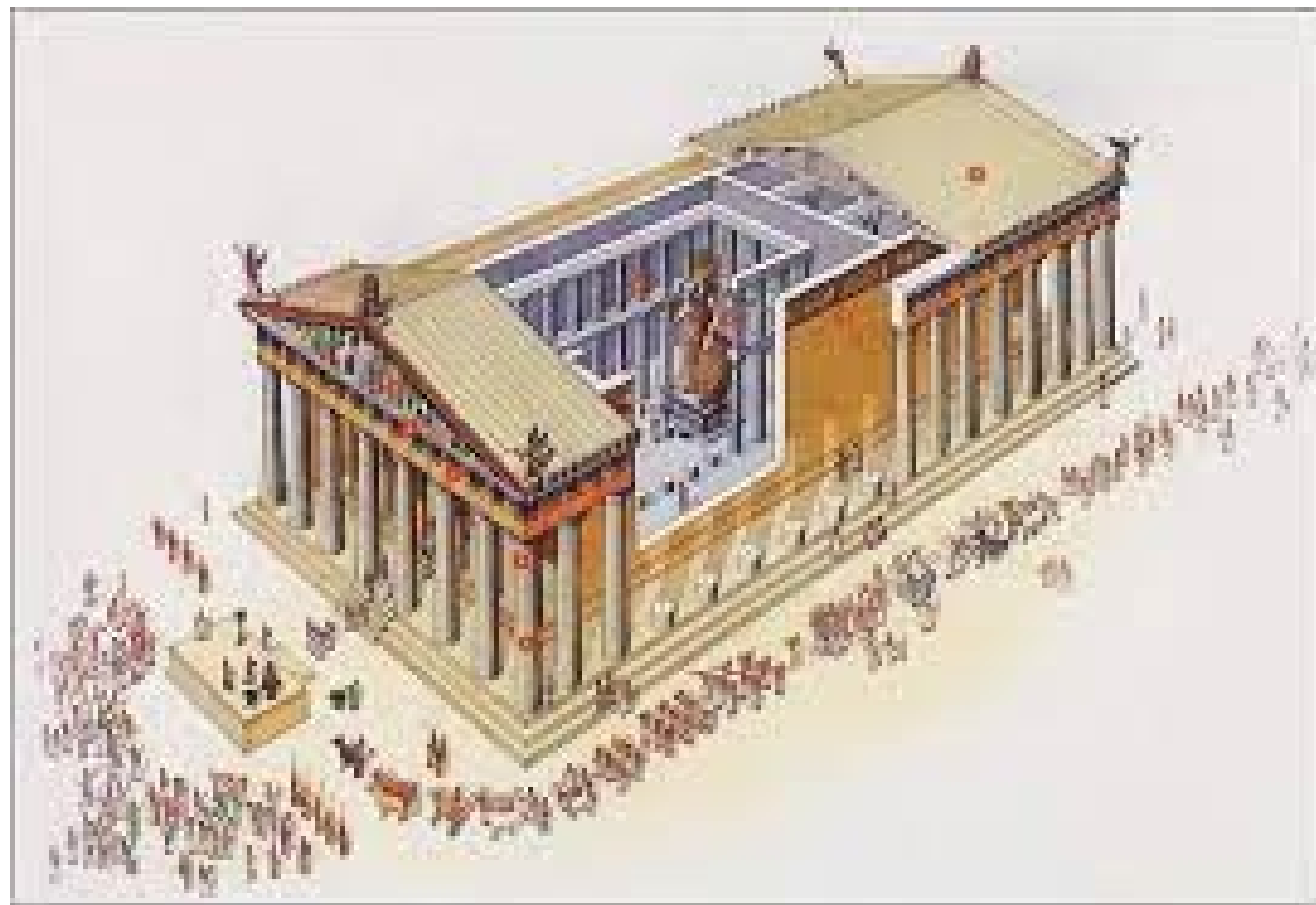
- 1 Lors des Panathénées, Athéna est vénérée sous plusieurs épithètes, notamment celle qui protège la Cité (*Polias*) et celle qui apporte la Victoire (*Nikè*). Après avoir fait le sacrifice à Athéna *Polias* et Athéna *Nikè*, ils distribueront au peuple athénien au Céramique¹, les chairs de toutes les vaches [...] en répartissant les portions entre les différents dèmes² d'après le nombre de
- 5 citoyens que chaque dème aura délégués à la procession. [...] Que les hiéropes³ qui organiseront les Panathénées annuelles célèbrent avec le plus d'éclat possible la veillée nocturne en l'honneur de la déesse ; qu'ils mettent la procession en mouvement dès le lever du
- 8 soleil. [...]

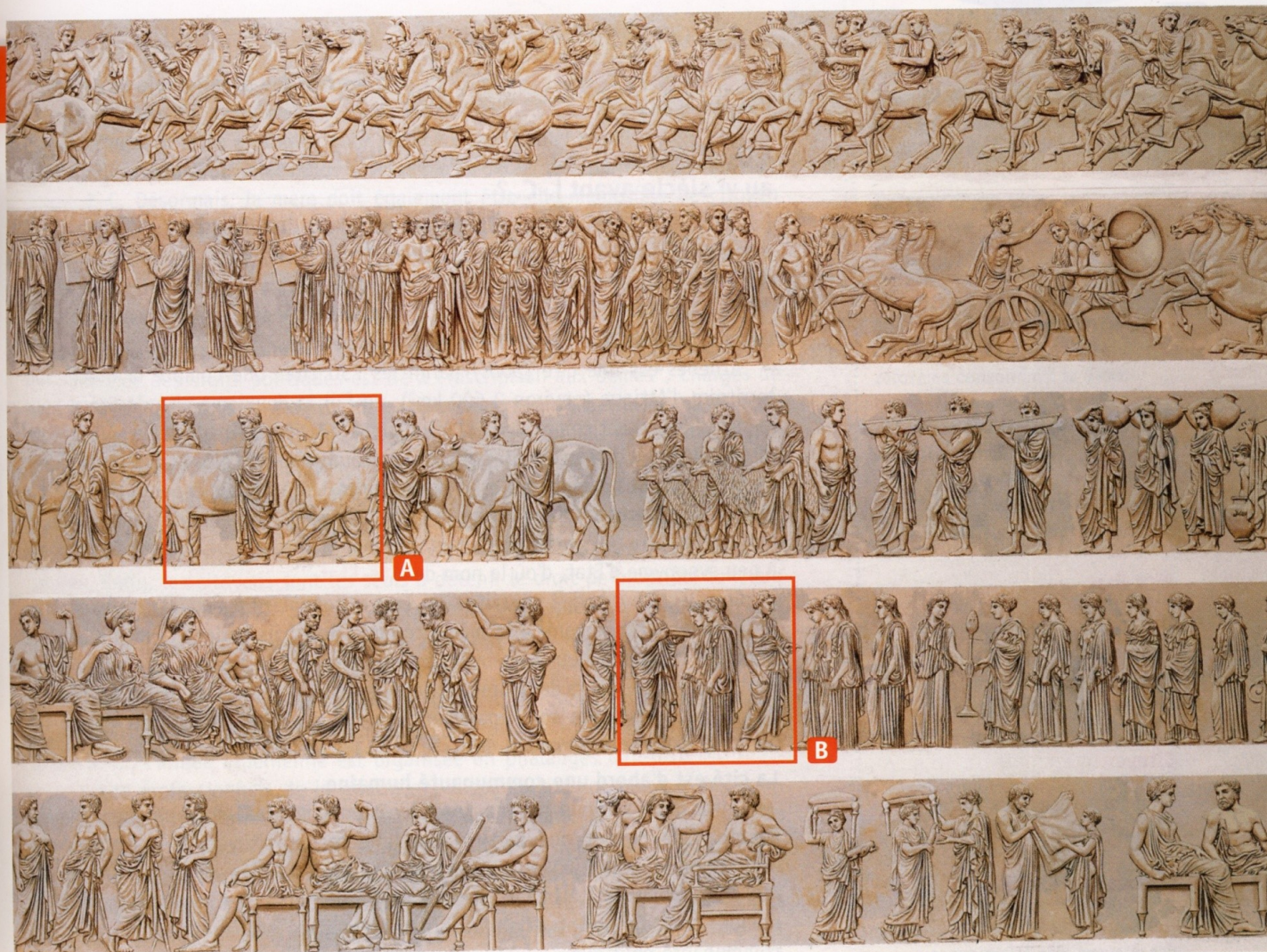
Décret réorganisant les Panathénées, inscription trouvée sur un fragment de stèle de marbre découvert sur l'Acropole, vers 335 avant J.-C.

1. Le Céramique est le quartier des potiers, au nord-ouest d'Athènes. 2. Municipalité (l'État athénien est divisé en 139 dèmes). 3. Magistrats chargés de l'organisation des fêtes et des sacrifices.



1 Le trajet de la procession des Panathénées à Athènes





2 Reconstitution de la frise des Panathénées

La frise en marbre mesure 160 m de long. Elle compte 360 personnages et 220 animaux.



A Les sacrificateurs

(École de Phidias, 440-435 av. J.-C., musée de l'Acropole, Athènes.)



B Les ergastines

(Ordonnateurs et ergastines, v. 445-438 av. J.-C., musée du Louvre, Paris.)



La *dokimasie* athénienne d'après une source du IV^e s. :

« Sont-ils nés de parents athéniens ?
Ont-ils des tombes de familles en
attique ? Participent-ils à un culte de
Zeus Herkéios, d'Apollon
Patrôos ? »

Conclusion :

Les Guerres Médiques suivies de la Pentècontaétie
modifie les rapports de force.

Les Guerres Médiques suivies de la Pentècontaétie
modifie les rapports de force.

La « première guerre du Péloponnèse » (461-446
av. J.-C.).

Les Guerres Médiques suivies de la Pentècontaétie
modifie les rapports de force.

La « première guerre du Péloponnèse » (461-446
av. J.-C.).

Une « paix armée » s'instaure jusqu'à la guerre du
Péloponnèse.